

Études de littérature coloniale et postcoloniale

N° 6, janvier 2024

Avant-propos

Vous avez dit « *Congo (s)* » ? (Gérard Chalaye et Pierre Halen)

Dossier 1 :

Retours au Congo

Pour rappel (Pierre Halen et Gérard Chalaye)

Lire et étudier les littératures dites coloniales ? (Pierre Halen)

Regards littéraires croisés sur le Congo (Guy Keba Gumba)

Une uchronie congolaise (Michel Naumann)

Dossier 2 :

Destins africains

Des afro-descendants en scène (Barbara T. Cooper)

La traite atlantique (Abdellah Jarhnine)

Une exploration intertextuelle (Safa Garaaouch)

Dossier 3 :

Encore le tirailleur « sénégalais »

Des champs d'agonie 1 (Vincent Pithon)

Des champs d'agonie 2 (Henri Copin)

Gens de guerre au Maroc (Gérard Chalaye)

Éditions

Comité de rédaction

Jamila AYAOU (Université d'El Jadida-Maroc)
 Gérard CHALAYE (Laboratoire TCL, Université d'El Jadida-Maroc)
 Abdelaziz EL MAHI (Université d'El Jadida-Maroc)
 Pierre HALEN (Université de Lorraine)
 Abdelhak JABER (Directeur du Laboratoire TCL, Université d'El Jadida-Maroc)
 Soumaya MAATOUK (Université d'El Jadida-Maroc)
 Michel NAUMANN (Université de Cergy-Pontoise)
 Abdelaaziz SEHLI (Ecrivain, professeur, Azrou-Maroc)
 Driss TAHI (Journaliste, écrivain, El Jadida-Maroc)
 Mohamed ZAHIRI (Université d'El Jadida-Maroc)

Comité scientifique

Jean-Bernard EVOUNG-FOUDA (Université de Yaoundé-Cameroun)
 Ralph HEYNDELS (Université de Miami-USA)
 Abdellah JARHNINE (Université d'Oujda-Maroc)
 Vladimir KAPOR (Université de Manchester-UK)
 Julien KILANGA MUSINDE (Université d'Angers-France)
 Abdellatif MAKAN (Université de Béni Mellal-Maroc)
 Khalil MOUSSAFIR (Université de Settat-Maroc)
 Najib REDOUANE (California Sate University, Long Beach-USA)
 Alain RUSCIO (Historien, Paris-France)
 Saïd SAYAGH (Historien, écrivain, calligraphe, Montpellier-France)

Prière d'envoyer les livres, articles, comptes rendus
 ou toutes informations à
 gerard.chalaye22@gmail.com
 ou abdelhakjaber@gmail.com

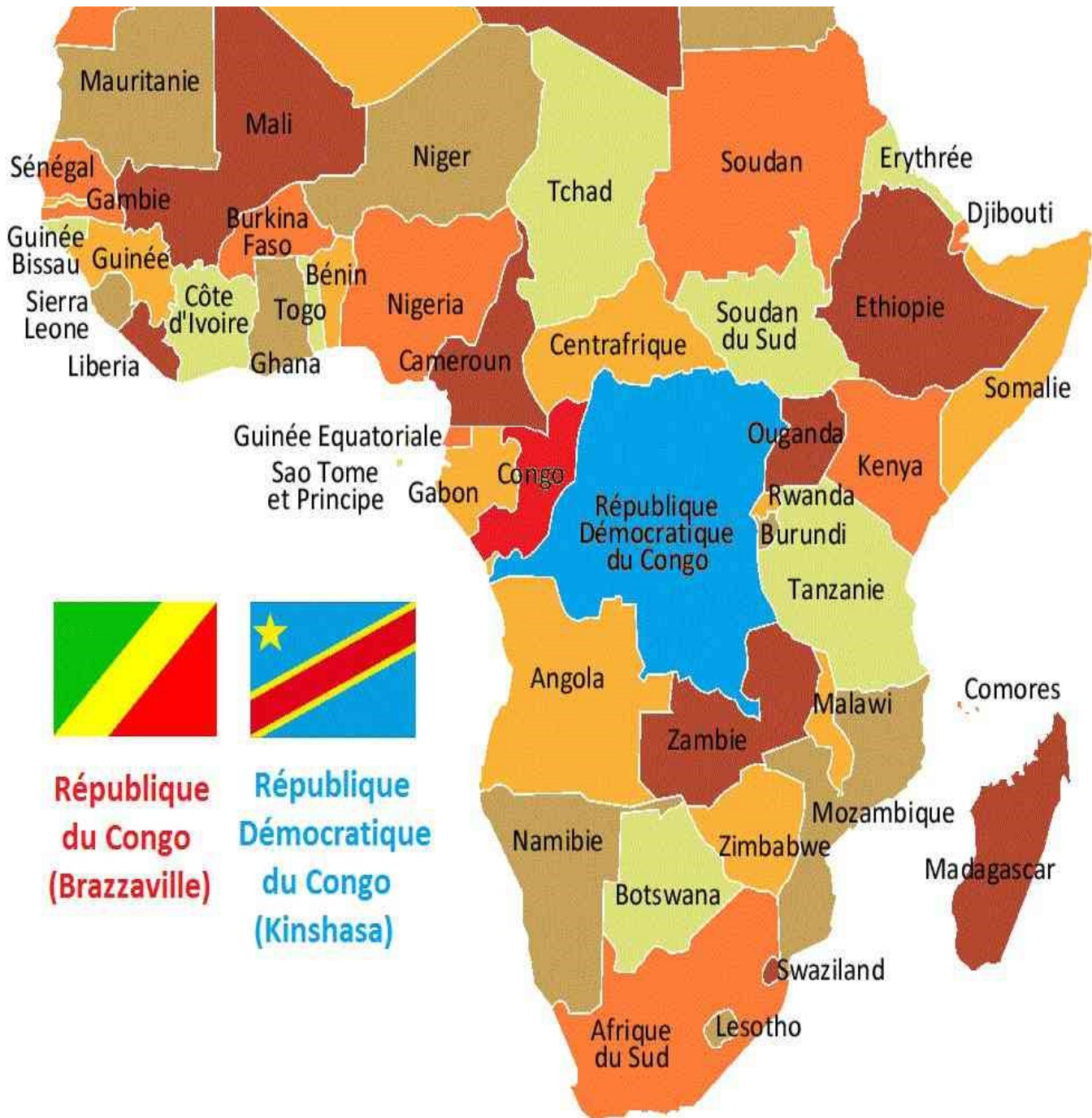
Laboratoire **TCL**
 Université Chouab Doukhali
 El Jadida
 Maroc

La revue sur le net :

<https://mukanda.univ-lorraine.fr/>

Ces études sont le résultat du travail commun de chercheurs indépendants, rassemblés autour de la littérature francophone coloniale et postcoloniale. Elles sont le produit du gai savoir en liberté.

Leurs contenus sont donc de la responsabilité de leurs auteurs individuels et ne sauraient engager l'ensemble des contributeurs.



Avant-propos

Afrique ? Vous avez dit *Afrique ?* ... « *Noire ?* »... : est-ce un pléonasme ? Une erreur ? Un réductionnisme ? Une faute de goût ? Une indécatesse ? Une revendication ? Il est vrai que voici un n°6 bien subsaharien, dans la petite « aventure » de nos *Études !* Comme toujours, cette publication est le résultat de connivences et complicités. Et n'est-ce pas ce qui en fait le prix et l'originalité, que de conserver ces liens, rassemblés autour de ce qui désormais s'éloigne de nous dans le temps, mais pas dans la troublante actualité de leur présence contemporaine : les problématiques des littératures coloniales et postcoloniales ?

Le Congo - « *Kongo* » ?, *LES Congo*, dits belge et français -, nous « reviennent » ici en un seul mouvement simultané, dans l'article « manifeste » de Pierre **Halen**, *Lire et étudier les littératures (de l'ère) coloniales ? (à propos de la République démocratique du Congo)* ; dans celui de Guy **Keba Gumba** qui y synthétise la littérature francophone congolaise ; ou dans le roman de Michel **Naumann** *Aux canons, ils répondirent Kongo*. D'autant plus que le même Pierre Halen nous ravive une *Mémoire* historique associée à celles des explorations et colonisations européennes, à tel point que ce Congo peut finir par devenir emblématique de l'image globale de l'Afrique noire coloniale (Conrad, Gide, Hergé...). En tout cas, la question de la traite des esclaves, se retrouve au centre des interrogations et des analyses, et avec elle, le sort des différents descendants africains. C'est ainsi que Barbara **T. Cooper** nous rappelle pertinemment combien le théâtre parisien du XIXe siècle a été hanté par les multiples figures des afro-descendants. Abdallah **Jarhine** démontre que ladite traite pouvait aussi bien être légitimée économiquement que philosophiquement condamnée au XVIIIe siècle. Et à propos de la condition féminine sénégalaise, Safa **Garaaouch**, au moyen d'une étude intertextuelle, en analyse les multiples nuances et variations entre tradition et modernité

L'un de nos numéros précédents (4) avait été placé sous le signe du tirailleur « sénégalais », et de l'engagement des troupes coloniales françaises dans les différents conflits mondiaux pour valoriser la participation des régiments de Tirailleurs *sénégalais* à la guerre dite *grande* (souffrance, abnégation, courage...), mais aussi soupçonner les dirigeants, les officiers, l'Etat-major, et pour tout dire l'Etat colonial. Combien d'ouvrages de littérature coloniale et postcoloniale ne traitent-ils pas ce thème ? : Lucie Cousturier, Jérôme et Jean Tharaud, Emile Nolly, David Diop, Demba Diop... Dans la tradition de nos *Études*, nous ajoutons un second volet à notre débat, pour distribuer une parole à partager ou départager. Des contributeurs poursuivent donc la réflexion autour du roman de Vincent **Pithon**, *Des champs d'agonie*. Henri **Copin** continue d'ailleurs ainsi à creuser un sillon qu'il avait déjà bien tracé dans deux articles de ce numéro 4 déjà cité, et nous encourageons donc vivement à les relire à cette occasion : *A propos du vieux Tine et du progrès des poules* ainsi que *A propos de Samba Diouf, Mamadou Fofana, Demba et Dupont, et la Belle d'Occident*. Enfin, pour verser une pièce supplémentaire au dossier, est commentée ici objectivement la vision du capitaine et écrivain Emile-Joseph Détanger (dit Emile Nolly 1880-1914) dans son roman-récit semi-autobiographique *Gens de guerre au Maroc* (1912).

Comment donc esquiver ces *Retours* (pas seulement du Tchad ou d'URSS) *au Congo ?* Oui, ***Retours au Congo*** donc, mais sous une forme contemporaine qui nous intéresse au premier chef !

VOUS AVEZ DIT « CONGO (S) » ?

Gérard Chalaye (Azrou, Maroc)

en collaboration avec

Pierre Halen (Université de Lorraine)

Congo ?... Pour les littératures de l'ère coloniale que nous étudions, ce sont d'abord, bien sûr, les grands explorateurs du XIX^e siècle, anglais, français, allemands, italiens, portugais... En concurrence les uns avec les autres, ils poursuivaient des objectifs pour le moins variés : géographiques certes, sans doute d'abord, puis journalistiques, et progressivement de plus en plus ouvertement politiques, au service de « Puissances » dont les ambitions impériales étaient plus ou moins ouvertement déclarées. Leur souvenir reste lié à la scène au cours de laquelle, en 1871, sur les rives du lac Tanganyika, **Henry Morton Stanley** est supposé avoir demandé à celui qu'il recherchait depuis plusieurs mois *Dr Livingstone, I suppose ?* : fameuse formule, en effet, qui suggère que ces explorateurs étaient sans doute d'abord en quête du Même plutôt qu'à la découverte de l'Autre. Jusqu'alors, l'Afrique centrale pouvait encore être considérée par les Européens à la fois comme une mystérieuse terre à découvrir et comme un terrain d'aventures, et l'image que les générations ultérieures se formèrent de Stanley est en grande partie tributaire de ce qui, dans le récit de ses tribulations, s'opposait à la « rationalisation et bureaucratization » (Berenson, 39) croissantes de la vie moderne. Cela n'empêche nullement que c'est bien cette vie « moderne » que la colonisation, qui est au terme de l'aventure exploratrice, se fera fort d'importer.

Dans la concurrence à laquelle se livrent les États européens pour le contrôle du Congo, un certain humanitarisme est aussi un enjeu, qu'on aurait tort de réduire au statut de simple façade (comme si les façades ne jouaient aucun rôle dans une maison !) : sans même parler de la mission civilisatrice, c'est évident avec la lutte contre la traite négrière que mit en avant Léopold II ; mais c'est aussi le cas lorsque les journalistes parisiens félicitèrent **Pierre Savorgnan de Brazza** de s'être emparé du Congo « sans répandre une goutte de sang » (Berenson, 67) : la III^e République, qui se voulait en cela l'héritière des valeurs libératrices de la Révolution française, concevait idéalement (ou idéologiquement) son expansion coloniale sur un modèle humaniste, progressiste et universaliste, à la Victor Hugo et Jules Ferry. C'est pourquoi les journalistes français soulignèrent à l'envi le contraste entre les méthodes pacifiques de Brazza et la brutalité de son rival en encensant leur compatriote (d'origine italienne, soit dit en passant). Quoi qu'il en soit, le 10 septembre 1880, à l'issue de deux semaines de tractations, le Makoko Illoy apposa sa signature sur plusieurs exemplaires d'un document rédigé par Brazza. Et c'est ainsi que fut fondée Brazzaville, puisque « le Makoko préférait, à l'évidence, Brazza à Stanley » (Berenson, 85). Stanley ne parvint jamais à se défaire de la réputation qui lui collait à la peau depuis sa première expédition au Congo dans les années 1870, celle d'un pillard cruel et violent qui n'hésitait pas à donner la mort, et dès le milieu de ces années, les organisations humanitaires influentes dénoncèrent ses exactions meurtrières, indignes de la civilisation. Dès la phase d'exploration, la concurrence symbolique entre Stanley et Brazza souleva donc le problème de la violence coloniale.

Dans les pages qui suivent, Pierre Halen et Guy Kéba Goumba mentionnent tous deux ce qui est devenu une sorte de livre culte : *Au cœur des ténèbres* (1899) de **Joseph Conrad**, auteur qui, en 1890 séjourna pendant quelques mois dans l'État indépendant (jusqu'à 1908) du Congo du roi Léopold II, et en revint à la fois malade, humilié et écœuré. Dans cette nouvelle qu'il

publia en revue une dizaine d'années plus tard, Conrad évoquait notamment les espaces laissés en blanc sur une vieille carte d'Afrique qu'il aurait contemplée, enfant, et qui lui aurait fait dire alors, le doigt sur les *terrae incognitae* : « Quand je serai grand, j'irai là ! » (Conrad, 20). Cet épisode sans doute autobiographique que l'écrivain fait vivre à son personnage de Marlow est l'occasion d'un commentaire qui a dû flatter ses lecteurs britanniques : « il y avait une grande quantité de rouge – qui fait toujours plaisir à voir parce qu'on sait qu'il se fait là un travail sérieux ; et sur la côte Est un morceau de violet. [...] J'allais en plein centre » (Conrad, 91). Chez Conrad, l'État léopoldien figure donc emblématiquement ce qui ne fait pas l'objet du « travail sérieux » de la colonisation anglaise, qui aurait été plus éclairée et plus humaine que celles d'autres nations comme la belge ou l'allemande, parce que la vocation impérialiste de ces derniers se serait constituée trop précipitamment, un peu par imitation et « par gros et bas appétit » (Conrad, 20).

Les livres de Stanley, de *How I found Livingstone* (1872) à *In Darkest Africa* (1890) en passant par *Through the Dark Continent* (1878) et *The Congo and the founding of its Free State* (1885) furent tous très tôt traduits en plusieurs langues européennes. La nouvelle de Conrad, *Heart of Africa*, dont les visées étaient aussi plus littéraires, attendra davantage le succès international (sa première traduction française date de 1925, un an après les versions italienne et néerlandaise, l'allemande date de 1933 ; pour la plupart des autres langues européennes, il faudra attendre le dernier quart du XX^e s.), mais elle n'aura pas attendu pour rien puisque l'œuvre fait aujourd'hui partie des références mondialisées.

Les deux auteurs ne se distinguent donc pas seulement par l'écriture et par le projet éditorial, mais aussi par leur une postérité très différente. Les destinées des deux Congos se distinguent-elles autant ? Si elles diffèrent sans doute par bien des aspects (et notamment par l'imagerie relative au Congo belge, du *Tintin au Congo* (1931) de Hergé aux clichés en noir et blanc du « Congo moderne » après 1945), en revanche la vision que ramène Gide de son *Voyage au Congo* en 1927 rappelle bien celle de Conrad quarante ans auparavant. Gide a d'ailleurs emporté en voyage un exemplaire de *Cœur des ténèbres*, et le lit devant le paysage africain. Nul doute que l'écœurement et le mépris que ressentent Marlow-Conrad à propos de l'EIC et, quarante ans plus tard, Gide à propos de l'AEF aient été inspirés par les réalités d'un colonialisme à la fois cupide et sordide, donnant lieu à des visions qui, chez Conrad, ont un caractère dantesque. Les observateurs de la seconde moitié du XX^e siècle, qui auront vu d'autres images de camps, de massacres et d'exterminations, feront inévitablement le lien entre colonialisme ou impérialisme et génocide. C'est exemplairement le cas du Suédois Sven Lindqvist (*Utrota varenda jävel*, 1992 ; *Exterminez toutes ces brutes*, 1999).

Et certes, Marlow semble bien exprimer un point de vue humaniste généreux, par exemple lorsqu'il dit que « la conquête de la terre, qui signifie principalement la prendre à des hommes d'une autre couleur que nous ou dont le nez est un peu plus plat, n'est pas une jolie chose quand on la regarde de trop près » (Conrad, 89). Mais à y regarder de plus près (et même en dehors du propos philosophico-spirituel de l'écrivain sur des « ténèbres » qui ont aussi une portée religieuse), la prose de Conrad est plus ambivalente qu'il y paraît. Non seulement parce qu'en accusant l'État léopoldien, il ne laisse pas de suggérer à ses lecteurs anglais qu'en d'autres lieux, des hommes plus virils et moins cupides feraient sans doute mieux, mais aussi parce qu'il semble renvoyer à une égale inhumanité aussi bien les colonisateurs que les colonisés. Michel Naumann relève ainsi avec Achebe que les « Africains étaient aisément réduits à l'état d'éléments de cette nature inhumaine » (*Darkness*, 341) : *Heart of darkness* « est peut-être une œuvre paternaliste mais foncièrement raciste » (*Darkness*, 335).

En ce qui concerne l'État indépendant du Congo, Léopold II finit par envoyer au Congo une Commission d'enquête internationale dont le rapport fut publié au Bulletin officiel en

1905, précipitant la cession du pays à la Belgique pour que sa gestion soit désormais contrôlée par le Parlement. Quant à l'A.E.F., la France y dépêcha, elle aussi, une « Mission d'enquête » ; elle en confia la direction à Savorgnan de Brazza, qui était réputé respecter les autochtones et non travailler au service de l'exploitation des richesses du pays. Mais le « Rapport Brazza » ne fut publié qu'en 2014... En 1907, les autorités prescrivirent en effet à son auteur de s'en tenir à confirmer que les critiques accablantes formulées par la communauté internationale à l'encontre du Congo de Léopold II ne s'appliquaient pas à la France. En réalité, Brazza lui-même éprouva de sérieux doutes à propos la légitimité de la colonisation française en Afrique centrale et peut-être aussi sur d'autres continents. De nombreuses atrocités (dynamitage au corps, décapitation, famine provoquée, asphyxie par concentration, viols aggravés...), commises sur les Congolais par des fonctionnaires français comme Toqué ou Gaud, tendent à prouver que le Congo français ne valait pas mieux que celui du roi Léopold II. Dans un livre qui parut à l'époque de ces deux enquêtes officielles, c'est ce que jugea aussi Félicien Challaye, jeune philosophe normalien qui rendit compte de la « Mission » dans les colonnes du *Temps* : « Au début de 1905, écrit-il, on apprit en France que dans un poste lointain du Congo français, deux fonctionnaires avaient fait sauter un Noir à la dynamite, le 14 juillet 1903 » (Challaye, 48). Plus généralement, son constat est sans appel : « Depuis le début du XX^e siècle, les Noirs du Congo sont soumis à un régime de travail forcé comparable à l'esclavage, pire que l'esclavage sous certains rapports » (Challaye, 72).

Plus de vingt ans après, le *Voyage au Congo* d'**André Gide** (1927) dénonça les pratiques coloniales de son pays dans les régions d'Afrique ouvertes par Brazza à la civilisation française. Parti en réalité pour l'AEF plutôt que vers le seul Congo, il s'embarqua le 14 juillet 1925 et ne revint en France qu'en juin 1926. Il passa par le Congo belge mais sans s'y attarder et sans, du reste, en parler beaucoup dans son récit. Ce voyage contribua à rapprocher Gide du domaine politique ; il fit largement connaître la misère des indigènes dans les régions encore occupées par les compagnies concessionnaires, notamment par la Compagnie forestière Sangha-Oubangui. Le livre n'est pas par hasard dédié à la mémoire de Joseph Conrad, qui était décédé en 1924, mais dont Gide avait promu la traduction et la publication de l'œuvre en France. Par ailleurs, il ne pouvait pas ne pas avoir lu *Batouala* de René Maran, et prix Goncourt 1921, le premier décerné à un Noir, un « véritable roman nègre » dont la préface avait suscité l'irritation des soutiens de la colonisation en AEF. Gide prit parti, écrivant : « désormais une immense plainte m'habite ; je sais des choses dont je ne peux pas prendre mon parti. [...] À présent je sais que je dois parler » (Gide, 124). En dépit de la modération de son ton et du sérieux de ses observations, le texte déclenche à son tour de violentes polémiques dans la presse et à la Chambre des députés, où sont nombreux les partisans de la colonisation plus ou moins aux ordres des grandes compagnies coloniales.

Prolongeant ces dénonciations près d'un siècle plus tard dans *Aux canons ils répondirent "Kongo"* (L'Harmattan, 2022), **Michel Naumann** a récemment publié un roman « uchronique » (réinventant entièrement un passé fictif) dont le but n'est rien moins que de subvertir le roman colonial en proposant « une alternative à la suprématie occidentale des cinq derniers siècles qui viendrait du continent le plus défavorisé » (*infra*). Tout le parcours impérial et colonial européen est ainsi revu et corrigé lorsque, « sur les conseils de Salamanque et de Rome, Philippe fit proclamer un renoncement chrétien au travail servile par les deux royaumes de la péninsule » (*Kongo*, 256). L'évolution réelle de l'Histoire est même présentée dans la postface comme une catastrophe qui aurait été évitée : « Maître de la nature et des peuples, l'Occident se serait alors proclamé substance émancipatrice de l'humanité et de l'univers » (*Kongo*, 262). C'est que l'idée directrice est d'imaginer comme ayant été possible au XVI^e siècle un « non-développement de la traite mondiale, par le tarissement de l'approvisionnement en

esclaves » (*infra*). À la fin de son roman, l'auteur imagine ainsi que « le Kongo et le Ngola venaient de supprimer l'esclavage de traite » (*Kongo*, 242). Bloquer l'esclavage du côté atlantique dans un continent déjà esclavagiste, où (sans jugement de valeur) la traite la plus importante (démographiquement) était, et fut encore par la suite, dirigée vers les pays musulmans ? Qu'à cela ne tienne ! le roman raconte que l'Askya Daoud de Songhay « résolut d'utiliser l'or de son immense empire pour créer une flotte qui croiserait le long des côtes d'Afrique afin de les protéger des marchands de chair humaine » (*Kongo*, 248). En remettant en scène de multiples personnages d'origine historique, l'auteur place l'Afrique à la pointe du combat contre la traite de sorte que la mondialisation occidentale aurait été moins conquérante et se serait moulée dans la mondialisation asiatique....

Il se trouvera des lecteurs pour objecter qu'il est un peu vain de refaire l'Histoire (si Rome n'avait pas été impériale, si Clovis n'était pas devenu chrétien, si Colomb n'avait pas découvert l'Amérique, si l'Europe n'avait pas colonisé l'Afrique...), à rebours d'une tradition augustinienne pessimiste, bien enracinée (et quelquefois vérifiée) depuis Montaigne, Pascal, Hobbes, de Maistre, Nietzsche..., convaincue quant à elle que la volonté de domination est inéluctable, et qu'entre deux voies, l'humanité choisit toujours la pire... Le généreux enthousiasme de l'auteur ne pêche jamais par ce genre de « réalisme », parce qu'il est convaincu que « les directions que prend l'histoire ne sont pas aussi inflexibles que nous le pensons » (*infra*). C'est le principe de l'uchronie, et le fait est que le cours de l'Histoire dément souvent les prévisions que les observateurs pensent raisonnables, mais le fait est aussi que, si elle nous réserve des surprises, ce n'est hélas pas toujours, comme ici, pour le meilleur.

La question du « sens de l'Histoire » est en tout cas centrale tant pour le discours colonial que pour le discours anti- et post(-)colonial. Beau thème de recherche et magnifique matière à débat, donc, auquel nous invite le beau roman de Michel Naumann.

Bibliographie succincte et abréviations

- Berenson* : Edward Berenson, *Les Héros de l'Empire : Brazza, Marchand, Lyautey, Gordon et Stanley à la conquête de l'Afrique*. Traduit de l'anglais par Marie Boudewyn. Paris : Perrin, coll. pour l'Histoire, 2012, 426 p.
- Challaye* : Félicien Challaye, *Un livre noir du colonialisme : souvenirs sur la colonisation*. [Préf. de Michel Dreyfus]. 2e éd. augmentée. [Paris] : les Nuits rouges, 2003, 216 p.
- Conrad* : Joseph Conrad, *Au cœur des ténèbres*. Introduction, traduction et chronologie par J.-J. Mayoux. Paris : Flammarion, coll. GF Flammarion, 1989, 214 p.
- Darkness* : Michel Naumann, « *Heart of Darkness* de Conrad : protestation anticoloniale ou apologie de l'empire ? », in : *Le Désenchantement colonial*. Textes réunis par Jean-François Durand, Jean-Marie Seillan, Jean Sévry. Paris ; Pondichéry : Éditions Kailash, coll. Les Cahiers de la SIELEC, n°6, 2009, 503 p. ; p. 334-350.
- Gide* : André Gide, *Voyage au Congo [1927] ; suivi de Le retour du Tchad ; et de Dindiki*. Édition enrichie de documents rares et inédits par Jean-Claude Perrier. Paris : Arthaud, coll. Classiques Arthaud, 2022, 573 p., ill.
- Hergé* : Hergé, *Les Aventures de Tintin reporter du Petit Vingtième au Congo*. Bruxelles : les Éditions du Petit Vingtième, 1931, n.p.
- Kongo* : Michel Naumann, *Aux canons, ils répondirent "kongo" : roman*. Paris : L'Harmattan, coll. Romans historiques, 2022, 270 p.



Dossier 1

RETOURS AU CONGO

RAPPELS

Pierre Halen (Université de Lorraine) et **Gérard Chalaye** (Azrou, Maroc)

Sans doute n'est-il pas inutile de rappeler ici quelques éléments essentiels au sujet de l'Afrique centrale, et en particulier de la République démocratique du Congo.

Celle-ci n'est pas à confondre avec la République du Congo, qui faisait autrefois partie de l'A.E.F., et dont la capitale, Brazzaville, se trouve sur l'autre rive du fleuve, en face de Kinshasa, « *l'autre Congo* », ou Congo autrefois dit *français*. A l'issue de la conférence de Berlin, les frontières de l'Etat Indépendant du Congo avaient été fixées dans des traités bilatéraux signés avec les parties concernées. Pour la région française du Congo, la convention franco-congolaise du 29 avril 1887 régla la question du Congo Français avec l'Etat Indépendant du Congo. Désormais, il y aurait donc deux Congo : le Congo français et l'Etat Indépendant du Congo. Au départ, il y avait différentes régions administratives (Gabon, Congo, Chari et Tchad) gérées de différentes manières. En 1910, cette région sera rebaptisée Afrique Equatoriale Française, composée des trois colonies : Gabon, Moyen-Congo et Oubangui-Chari. Mais avant 1900, 70 % du territoire *du Congo français* furent répartis entre 40 entreprises intéressées. Les entreprises concessionnaires ne voulaient pas investir mais piller rapidement les terres. Les denrées convoitées étaient le caoutchouc et l'ivoire. La population fut contrainte par le travail forcé à collecter ces denrées. Les parlementaires interpellèrent le gouvernement à ce sujet. Brazza fut chargé d'investiguer. Mais le *Congo français* était et demeurait une région sous-développée, avec une population dont le déclin se poursuivrait encore longtemps (Henri Wesseling, *Empires coloniaux européens*, Folio histoire, Paris, 2009, Gallimard).

Quant à la RDC, l'un des plus vastes pays du continent (et des plus divers linguistiquement et culturellement), elle a été essentiellement constituée dans ses frontières actuelles par l'Acte de Berlin en 1885, ou plus précisément par son application sur le terrain au cours des années suivantes, car en 1885 ces frontières n'étaient pas précisées, notamment à l'Est et au Sud-Est. Géographiquement, il est composé pour l'essentiel du bassin de l'immense fleuve Congo (sauf la partie nord de ce bassin), donc de ce qu'on appelle la « cuvette congolaise » dont le paysage est celui de la forêt équatoriale. A l'Est, il est bordé par la chaîne des volcans et des grands Lacs. Au Sud-Est, dans la zone du Katanga, son paysage est en transition vers celui de l'Afrique australe.

Quant aux grandes périodes de son histoire, et sans remonter au-delà du XVe siècle parce que cela nous entrainerait trop loin, mentionnons d'abord la période des premiers contacts avec les navigateurs européens, qui va déboucher sur la création de l'ancien Royaume de Kongo (englobant une partie de l'Angola, de la RDC et du Congo-Brazzaville actuels), royaume christianisé par les missionnaires capucins qui ont laissé divers écrits... et dont les relations avec le Portugal et avec le Vatican sont restées dans la mémoire. Ce Royaume n'a toutefois englobé que l'Ouest du pays, et non les divers royaumes situés plus à l'Est, que visitent régulièrement des commerçants transcontinentaux et, de plus en plus souvent, à partir du 19e s., explorateurs et missionnaires.

Le journaliste anglo-américain Stanley, après y avoir fait une première reconnaissance pour y retrouver le missionnaire Livingstone, réussit (difficilement) la traversée du continent d'Est en Ouest, et donc la descente du fleuve jusqu'au Pool ; il est ensuite recruté par Léopold II,

deuxième roi des Belges, qui lui confie la « fondation » d'un embryon d'État et qui, de fil en aiguille, réussit à obtenir en 1885, à Berlin, la reconnaissance de son Association internationale comme autorité gestionnaire de ce qu'il transforme ensuite en État Indépendant du Congo.

C'est le point de départ d'une période marquée par les « atrocités congolaises » dues à l'exploitation effrénée, surtout du caoutchouc, par un capitalisme sauvage pressé lui-même de fournir des recettes à un État qui en était dépourvu, alors que ses besoins étaient immenses ; il lui fallait notamment financer les combats, à l'Est, contre les traitants esclavagistes, puis contre des soldats mutinés, créer des infrastructures de transport (dont le rail entre Matadi et Kinshasa), mettre en place des structures administratives et judiciaires, etc. La Belgique, par principe, n'intervient pas dans les affaires du Souverain, même si elle est obligée de lui consentir un prêt personnel pour éviter la faillite à celui qui est aussi son Roi constitutionnel ; de leur côté, les « Puissances » qui s'étaient réunies à Berlin font pression pour empêcher ou limiter les recettes en taxes et accises, non sans espérer sans doute la faillite de l'entreprise. Cette période difficile, caractérisée par de nombreuses violences, est néanmoins aussi marquée aussi, outre l'installation d'une administration encore squelettique, par l'arrivée des missions religieuses, protestantes et surtout catholiques, qui vont créer progressivement, dans tout le pays, ce qu'on pourrait appeler des pôles de modernisation, notamment scolaires.

Après que les conclusions de la Commission d'enquête internationale de 1906 ont eu confirmé les graves problèmes de la gestion léopoldienne, le roi vieillissant s'est vu contraint de céder, en 1908, l'État indépendant à la Belgique, d'où le début de la période coloniale proprement dite, qui ne fera sentir ses effets qu'après la Première Guerre mondiale. Ce qu'on appelle ensuite le Congo belge, colonie d'exploitation et le moins possible de peuplement, est délibérément tourné vers la « mise en valeur » planifiée du pays, donc par l'exploitation de ses ressources ; mais il faut préciser que ce développement économique, souvent organisé par de grands groupes industriels ou « parastataux », entraînait forcément d'importants investissements dans les infrastructures, l'urbanisme, l'éducation, la santé, l'économie locale, les transports, etc. Cela n'empêchait ni les discriminations de fait (pas seulement entre coloniaux et colonisés, mais aussi entre Congolais relevant du droit coutumier et les autres), ni les répressions à tel moment, encore moins le paternalisme qui est sans doute l'état d'esprit dominant. Mais cela explique l'imagerie internationale, répandue après 1945 surtout, du « Congo moderne », de la « colonie modèle », du « *Congo prodigioso* », qui étonne la presse mondiale.

Cette imagerie, qui pousse la Belgique à l'autosatisfaction jusqu'à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958, et donc aux « attermolements funestes », sera brutalement contredite par l'émergence de mouvements de revendication politique, singulièrement avec les émeutes en janvier 1959 ; la « précipitation inconsidérée », pour reprendre l'autre partie de la formule du Roi Baudouin, sera alors au rendez-vous, sous la pression aussi de l'opinion internationale et d'une Afrique qui se rallie en peu de temps à l'objectif d'une indépendance immédiate. A grandes enjambées, et finalement à marche forcée, le pays « arrache », selon le vocabulaire des nationalistes, son indépendance le 30 juin 1960. Le pays n'y est pas préparé, son armée encore moins, qui se mutine ; l'essentiel de son cadre administratif essentiellement belge quitte le pays en quelques semaines et s'ouvre alors une période de plusieurs années de crise (sécession du Katanga, autonomie du Sud-Kasaï, intervention de l'ONU, rébellion dite des Simbas...). Ces violences contribueront sans doute à l'acceptation du second coup d'État orchestré en 1965 par le colonel Mobutu, devenu général et qui s'auto-proclamera bientôt maréchal et président de son pays qu'il soumettra au régime du parti unique qu'on connaît pour sa corruption, son népotisme et sa répression. Non sans susciter d'abord pas mal d'espairs, il faut le rappeler, mais ceci une autre histoire.

POURQUOI (RE)LIRE LES « LITTÉRATURES COLONIALES » ?

(à propos de la République démocratique du Congo) *

Pierre Halen (Université de Lorraine)

[Pour diverses raisons, il semble aujourd'hui très improbable que la littérature dite coloniale – c'est-à-dire, en ce cas, les œuvres dues à des « coloniaux » ou à des colons ayant séjourné durablement au Congo et se référant à leur expérience – retrouve une légitimité, qu'elle soit rééditée et suscite quelque engouement social. Ce ne sera pas le cas en Belgique francophone, en dépit de tous les appels à enseigner l'histoire coloniale du pays ; ce ne sera pas le cas non plus au Congo. Le corpus n'est pas seulement assis entre deux chaises : il est doublement voué aux oubliettes. Mais] quel est l'intérêt *scientifique* du corpus littéraire colonial ? Quel est son intérêt du point de vue de la théorie ou de l'histoire littéraires, ou encore pour l'histoire de la société ?

Un premier intérêt est documentaire et concerne l'historien. Nul n'en doutera dans cette assemblée universitaire : cette littérature « coloniale » (nous reviendrons plus loin sur ce qu'il faut penser de cette étiquette globalisante) comporte des documents extrêmement précieux à propos des réalités historiques comme à propos de la manière dont elles ont été perçues et vécues par leurs acteurs. J'essaie ainsi de lire, un peu au hasard de ma bibliothèque, des ouvrages anciens, et ces temps-ci j'ai été aussi intéressé qu'ému à la lecture d'un récit, du reste fort peu « littéraire », laissé par Henri Delvaux : *L'Occupation du Katanga 1891-1900 : notes et souvenirs du seul survivant* (1950). C'est un témoignage qui nous donne accès aux très dures réalités de l'époque, notamment aux combats livrés contre les uns et les autres, aux conditions matérielles terribles – y compris pour les agents (belges) de l'État léopoldien, mais surtout pour les porteurs congolais, comme y insiste l'auteur –, un témoignage qui nous en apprend aussi à propos de l'inquiétude qui devait régner dans les populations souvent prises entre le marteau et l'enclume, et même parfois entre les marteaux et les enclumes... En tant que source à propos du passé, un tel éclairage est bien sûr à compléter par d'autres documents, c'est le principe de la critique historique, et je ne l'évoque ici qu'au titre d'exemple d'une lecture très profitable à qui peut la lire avec le recul, en partant à la rencontre de ces frères inconnus, les hommes et les femmes d'autrefois.

[...] Y a-t-il, outre cette dimension documentaire, un intérêt *proprement littéraire* aux œuvres dites « coloniales » ? Oui, sans doute, mais pour l'apercevoir – c'est-à-dire pour dépasser l'approche idéologique sommaire (et souvent binaire) à laquelle on la soumet le plus souvent –, il faut davantage la connaître. Il faut en somme *la laisser parler* un tant soit peu, être dans ce que les sociologues appellent une approche *compréhensive*.

Et la première manière de la connaître, c'est de l'analyser, c'est-à-dire – tous les enseignants savent cela ici – la découper en morceaux, en parties, en chapitres de cours, en objets de recherche singuliers. Un astronome ne se contente pas de parler du « firmament » ! Il entre dans le détail et parle ensuite d'étoiles et d'astéroïdes, de comètes, de gaz, de nébuleuses, de trous noirs, de distances inimaginables... Donc, ne parlons pas davantage de « littérature coloniale », mais disséquons ce quasi-cadavre.

On peut le faire de différentes manières, toutes liées à un projet de lecture ou d'interprétation, donc à des problématiques et des méthodologies, parfois aussi à des parti pris. La manière la plus classique, en histoire littéraire, est le découpage par périodes et, de fait, on distingue très vite ici que les grands événements mondiaux ont eu en ce cas d'évidentes retombées : on connaît déjà fort bien le tournant qu'a constitué la fin de la Seconde Guerre mondiale dans l'histoire des mentalités à propos des empires coloniaux ; on a déjà analysé aussi les spécificités de

l'entre-deux-guerres, par exemple pour la valorisation de l'art nègre et l'impact de l'ethnologie, y compris sur les avant-gardes européennes ; on s'est moins intéressé aux tiers-mondisme littéraire, que peut-être on gagnerait, du reste, à comparer avec la période initiale, celle de l'anti-esclavagisme militant de la fin du XIX^e siècle. N'insistons pas sur cette perspective historique qui n'appelle guère de commentaires, sinon pour rappeler qu'il s'agit aussi de retracer l'évolution des mentalités, des pseudo-évidences d'un moment (les « stéréotypes »), des images et des mots eux-mêmes.

Quant à la manière la plus simple d'organiser le corpus, c'est la manière *(post-)coloniale* : les colonisateurs d'un côté et les colonisés de l'autre. J'ai placé mon « post » entre parenthèses, car il me semble inutile. En réalité, cette division entre Européens et Africains, Blancs et Noirs, opprimés et oppresseurs « hégémoniques » existe à l'époque coloniale ; on peut même dire qu'elle la définit. Elle est certes simpliste, mais elle n'est pas sans intérêt puisqu'elle va précisément faire apparaître la division même de la société, division qui structurait l'ère coloniale, l'urbanisme notamment, ainsi que le droit. On voit donc bien que le « post », dans ce cas, ne signifie en rien quelque dépassement hégélien : il signifie au contraire le prolongement de la dualité coloniale. Quoi qu'il en soit, reconnaissons en tout cas qu'il ne s'agit pas encore d'un critère littéraire.

Veut-on un tel critère littéraire ? Une division du corpus en fonction des genres littéraires vient immédiatement à l'esprit comme une possible approche analytique. Et effectivement, c'est une voie très fructueuse. Il serait facile de l'illustrer avec deux exemples. D'abord, l'opposition relative entre les « nouvelles » et les « romans » dans le corpus littéraire colonial : comme je l'ai montré ailleurs, les premières ont ceci d'intéressant qu'elles sont surtout dues à des magistrats et des missionnaires, quelquefois à des agents territoriaux, plus rarement à des officiers de la Force publique, c'est-à-dire aux auteurs les plus exposés à des contacts nombreux (et moins superficiels) avec la société congolaise concrète. En outre, au contraire du genre romanesque toujours tenté par la totalisation et la démonstration, les *shorts stories* ont essentiellement une vertu d'interrogation : en somme, *elles sont courtes parce qu'elles doutent*. C'est d'ailleurs typique d'autres corpus coloniaux, et par exemple de Rudyard Kipling, excellent conteur, dont un roman « long » comme *La Lumière qui s'éteint* (*The Light that failed*, 1890) a une tout autre portée que ses nouvelles, davantage liées à des scènes observées ou inspirées par le fait divers. Une autre problématique intéressante en termes de genre littéraire est le cas du « croquis congolais » : voilà un genre qui est propre au monde colonial : cartes postales, scènes brèves, tableaux, publiés dans la presse ou en recueil, et qui est à situer, comme on dit aujourd'hui, « entre » journalisme, méditation personnelle et poésie.

À partir des « entrées » qui viennent d'être évoquées, des variations plus ou moins esthétiques et littéraires, sociologiques ou idéologiques peuvent être introduites.

Idéologiques d'abord : contrairement aux dualismes simplistes et rassurants, on découvre rapidement en lisant le corpus que, parmi les auteurs qui approuvent globalement l'entreprise coloniale (c'est presque toujours le cas, sinon, ils ne seraient pas venus au Congo, bien sûr), on peut distinguer assez vite – à côté des laudateurs sans réserve du « grand dessein » léopoldien, qui existent aussi, bien sûr – divers émetteurs de doutes, de questions, parfois de rouspétances ; ainsi, le Sous-Lieutenant Delvaux, mentionné plus haut, n'est pas précisément tendre avec son supérieur, ni avec un système qui l'envoie sans moyens raisonnables au casse-pipe, ainsi que ses porteurs. À ma connaissance, une des remises en question les plus profondes présente un réel intérêt littéraire au sens classique du terme : c'est celle du romancier Geo Duncan, sorte d'André Baillon colonial, complètement ignoré par l'historiographie littéraire belge et pour cette raison quasiment inconnu ; s'il remet le projet colonial en question, Duncan, toutefois, ne pose pas le problème de manière dualiste et contextuelle, mais il s'avance plus radicalement vers la

mise en question du sujet cartésien lui-même, comme l'ont d'ailleurs fait à leur manière Conrad ou Céline en leur temps : l'anecdote coloniale parle parfois, en réalité, d'autre chose, de plus général : de l'humanité en face de son Histoire ou en face de l'univers.

On peut distinguer par ailleurs les auteurs en fonction de leur sexe et de leur métier, ce qui revient un peu au même puisque tout était fait pour que les femmes belges en séjour durable au Congo se limitent à des religieuses et à des épouses non salariées, ce qui constitue une manière de les définir professionnellement. Quel est le métier des romanciers ? des nouvellistes ? des poètes ? des auteurs dramatiques ? Dans quelle mesure ce métier détermine-t-il une perception particulière de la société congolaise ? Pour des femmes désœuvrées ou non salariées qui sont tentées par la pratique littéraire, quel est l'impact, soit de leur relative inaction sociale, soit de leur bénévolat, sur leur vision du Congo et sur leur écriture ? C'est évident dans le cas des religieuses, essentiellement vouées à l'hagiographie ou à des récits de témoignage édifiants, parfois mêlés à une ethnographie très compréhensive, comme on le voit dans *Babira* (1947) de Sœur Constance-Marie. On retrouve ici les problématiques liées au choix du genre littéraire, donc aussi du canal : comme l'inventaire dressé par Antoine Muikilu le montre, les auteurs missionnaires se singularisent notamment par une grande créativité théâtrale (et chorale), le plus souvent en langue congolaise et à destination du public local, à l'inverse des quelques auteurs dramatiques laïcs qui, notamment à Lubumbashi, organisent des spectacles de revues, plus rarement des drames, en français et, pendant longtemps, à destination de la seule société « expatriée ». Ce ne sont là que des exemples, on s'en doute.

Une autre perspective encore consiste à distinguer les œuvres « belgo-centrées » et les œuvres « congo-centrées ». Certains auteurs, qui ont pourtant vécu longtemps au Congo où ils situent leurs romans, ne conçoivent le pays que comme un cadre un peu exotique, avec à l'arrière-plan d'insignifiantes populations congolaises qui n'interfèrent jamais dans leurs tableaux versifiés s'il s'agit de poètes d'inspiration parnassienne, ou dans leurs « histoires de Blancs » s'il s'agit de romanciers. Mais d'autres au contraire écrivent délibérément ce qu'on qualifie à l'époque de « roman nègre », un roman où, souvent, n'apparaît même aucun Européen. C'est le cas dès 1927 avec *Amedra* de Milou Delhaise-Arnould, touchante tentative de « pénétrer » le pays et ses habitants, et, en même temps, comme on disait à l'époque, de le « faire connaître » et de le « faire aimer ». Il faudrait parler ici, notamment, de toute l'œuvre d'Olivier de Bouveignes, autorité du monde judiciaire et par ailleurs auteur de nombreux écrits juridiques sous le nom de Léon Guébels : ce passionné de littérature orale, de contes et de légendes, ou encore de chants traditionnels, ne cessa d'en rassembler pour en publier des traductions en français, qui étaient aussi des adaptations. Il faudrait parler aussi d'Antoine Sohier qui, comme Guébels, était haut magistrat et écrivain juridique, mais qui était par ailleurs un nouvelliste et un romancier qui mériterait à bien des égards le titre de « congolais » (il le mériterait aussi comme juriste, parce qu'il a consacré de nombreux travaux au droit coutumier). Ou encore de Joseph-Marie Jadot, lui aussi magistrat et écrivain, qui sera aussi l'auteur de ce qui est à ma connaissance le premier essai d'une histoire littéraire nationale francophone africaine consacrée aux écrits des colonisés (de manière encore paternaliste, il est vrai : nous sommes en 1959) : *Les Écrivains africains du Congo Belge et du Ruanda-Urundi*.

Tous les auteurs que nous venons de mentionner sont remarquables, parce qu'ils ont tenté d'écrire le Congo, de parler de ses populations, de ses réalités sociales, de ses destinées escomptées. Mais ce n'est pas de parler du Congo qui les rend remarquables, c'est le fait qu'ils ont cherché la meilleure manière littéraire d'en parler, une manière qui, souvent (surtout Jadot et Sohier), interroge les évidences du discours social dominant et questionne la situation du pays. Une autre manière encore d'analyser le corpus – celle-ci devrait en principe davantage intéresser les Belges – consisterait à s'interroger sur l'origine « ethno-provinciale » des auteurs.

Il n'y a aucune étude à ce sujet, même si l'on sait bien qu'il y a eu par exemple, en matière d'intérêt pour les langues et les cultures régionales du Congo, une influence des valeurs et des pratiques du *Vlaamse beweging* en Belgique, singulièrement via certains missionnaires et dans certaines régions plutôt que d'autres (l'ouvrage d'Élisabeth Mudimbe-Boyi à propos de son père, *Berry l'Ancien* (2020), le montre dans le cas du tshiluba). Pour rester du côté francophone, j'encouragerais en tout cas les recherches du côté ardennais : il semble bien qu'il y ait eu une spécificité « ardennaise » dans l'élaboration de romans congolais (et rwandais), une sorte de projection de forêt à forêt en quelque sorte. Ce serait à vérifier notamment chez Ivan Reisdorff, Omer Marchal, Albert François ou Joseph-Marie Jadot... De même, mais en s'appuyant cette fois, à l'inverse, sur les provinces congolaises, n'y a-t-il pas eu des spécificités régionales ? Cela me paraît en tout cas assez net pour le Kivu et ses planteurs (Roland Coclet, Grégoire Pessaret), pour la cuvette et le fleuve (Henri Cornélus), pour le Katanga industriel avec des auteurs comme Roger Ransy ou Léon Debertry, ou encore pour le monde de la forêt équatoriale avec le poète Jules Minne, fasciné par ce paysage sylvestre au point d'en tirer une poésie qui, à mon sens, n'a rien perdu de son intérêt.

Dans ma thèse, j'avais autrefois proposé, enfin, de distinguer les auteurs coloniaux en quatre catégories identitaires :

les auteurs d'identité métropolitaine, qui affichent essentiellement leur identité belge, leur admiration pour le « grand dessein » du Roi et leur patriotisme, et ne se conçoivent eux-mêmes que comme des « expatriés » susceptibles de revenir le plus tôt possible dans leur « vrai » pays ; il faut y inclure aussi voyageurs, journalistes et « pèlerins de la saison sèche », qui toutefois ne sont pas des résidents ;

les auteurs s'illustrant par un « colonialisme de service », par exemple les magistrats mentionnés plus haut, mais aussi beaucoup d'agents territoriaux, et bien sûr le Gouverneur général Ryckmans, de tendance démocrate-chrétienne : ils se sentent foncièrement belges et se destinent à rentrer un jour dans « leur » pays comme les précédents, mais, à la différence de ceux-ci, ils se sentent moins au service de la Belgique qu'au service du Congo ;

les auteurs d'identité « africaine » (on pourrait aussi parler de modèle « rhodésien ») : essentiellement des colons, planteurs ou autres : pour ceux-là, le Congo est d'abord un « second » pays, et ensuite progressivement le seul pays ; ce ne sont pas les auteurs les plus progressistes (ni les plus lettrés), il faut le dire, mais leur relation au Congo est singulièrement forte ;

enfin, il y a les auteurs belges qui sont devenus plus ou moins ouvertement et plus ou moins consciemment congolais, du seul fait de la longueur de leur séjour et de l'entière de leur engagement local (quoi qu'il en soit de leur nationalité administrative) : essentiellement des missionnaires, mais aussi des colons (souvent obligés de partir en 1960, 1962 ou 1973, beaucoup ne sont pas rentrés en Belgique mais sont partis vers l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Portugal...).

Avec le recul, la distinction entre les troisième et quatrième catégories m'apparaît moins nette, mais du moins était-ce là une première lecture du corpus dans une logique analytique, c'est-à-dire délibérément non amalgamante (à l'inverse, donc, de ce que font les études « postcoloniales »). Cette organisation du corpus, en lien avec des « identités », c'est-à-dire non pas des origines réelles mais des projets de vie et d'existence sociale, négligeait alors les deux questions du genre littéraire et du genre sexué, que je n'ai posées que plus tard, mais elle éclairait déjà sensiblement le corpus sur une base à la fois sociologique et littéraire.

[Comme je l'expliquais au début de mon exposé,] quelles que soient ses qualités formelles, quelle que soit aussi la pertinence de ce que telle œuvre « coloniale » a finalement compris ou

non de son temps et du sujet humain en son temps au milieu des autres, il est donc peu probable que jamais cette littérature retrouve ce que j'ai appelé plus haut une « communauté de support », une collectivité mémorielle. Au mieux intéressera-t-elle le chercheur et le curieux, l'honnête homme en quête de vérité, qu'il s'agisse de l'Histoire humaine, ou encore d'histoire ou de théorie littéraires.

Comme nous l'avons vu, cette littérature « coloniale » charrie souvent une documentation précieuse, susceptible de compléter la documentation historique parce qu'elle évoque des réalités pour lesquelles il n'y a souvent pas d'archives, par exemple concernant les sentiments ou ce qu'on appelle les « petites choses » de la vie quotidienne, qui sont parfois si importantes. Elle témoigne aussi, pour l'historien, des mentalités, des perceptions, des états de la langue et du discours, à condition pour celui-ci de distinguer les différentes « voix » qui se font entendre dans le texte de fiction, et non de tout mélanger.

Il me semble que la partie du corpus qui s'est réellement intéressée au Congo fait partie de l'histoire littéraire congolaise. Non pas certes *en droit*, puisque ce droit lui est de toute évidence refusé, mais plutôt *de fait*, parce qu'elle a constitué une étape et une expérience dans *l'épreuve qu'a constituée la mise par écrit du Congo*. Cela a constitué une épreuve sans doute pour le Congo, réalité forcément « traduite » en mots. Mais épreuve aussi pour l'écriture, qui a dû s'adapter et inventer avec plus ou moins de succès. On trouve un exemple évident de cette traduction, de ce passage en force dans une représentation verbale, dans le cas de l'orature transcrite, traduite et adaptée pour être transformée en livres de littérature générale ou de littérature destinée à la jeunesse : que les agents qui les réalisent soient belges ou congolais, les opérations sont les mêmes. Pour le dire autrement : un certain nombre de questions littéraires, notamment de formes et de genres, que les écrivains congolais se sont posées, des écrivains coloniaux avaient déjà dû les affronter. Quant à illustrer la continuité dans l'histoire littéraire entre l'ère coloniale et l'ère post-coloniale, on en a un exemple parmi bien d'autres lorsque Bolya Baenga choisit, pour son roman *Cannibale* (1986), une épigraphe empruntée à *Cœur des ténèbres* ; il témoigne ainsi de l'évidente postérité de Conrad, et plus généralement de la transmission de modèles formels et de visions du monde, bien au-delà des limites institutionnelles d'une littérature « nationale ». Pas plus que pour l'histoire politique, il ne saurait y avoir, en histoire de la littérature ou en histoire des mentalités et des représentations, une année zéro à partir de laquelle, brusquement, comme Vénus sortant de l'écume de mer, une littérature « nationale » surgirait : certes, voir les choses ainsi sous l'angle de la rupture fondatrice n'est pas sans intérêt narratif (c'est une belle histoire), mais cela n'a guère de sens historique. Au contraire, et même s'il faut *aussi* faire l'histoire des ruptures (ou de ce qui semble tel aux contemporains ou *a posteriori*), la réalité du temps humain est bien davantage celle d'un temps long et d'évolutions lentes.

Les quelques références à *Cœur des ténèbres* qui ont été faites au cours de cet exposé l'ont été parce qu'à coup sûr, ce texte-là est bien connu : il fait partie de la mémoire culturelle mondiale désormais. Il était difficile pour moi de me référer plus que je ne l'ai fait à la littérature coloniale francophone dont il était pourtant question, et la faute en est, ou l'a compris, au fait que, n'étant plus lue, elle n'a pas de « communauté de support ». La référence à *Cœur des ténèbres*, une œuvre dont la communauté de support n'a cessé, au contraire, de croître, nous enseigne encore quelque chose d'autre : ce que je pense pouvoir appeler la « matière congolaise » existe aussi dans la littérature mondiale. Est-ce qu'on en a suffisamment conscience au Congo ? Je n'en suis pas sûr, notamment en raison des conditions matérielles difficiles dans lesquelles s'exercent aujourd'hui encore au pays les pratiques littéraires (bibliothèques, librairies, lectorat). Ces difficultés signifient qu'il y a encore et toujours un risque d'enclavement mental contre lequel il faut lutter. C'était évidemment le cas à l'époque coloniale, notamment en raison, comme aujourd'hui, de la faiblesse de l'investissement public dans la culture, mais aussi, à

l'époque, en raison des freins qu'imposait le pouvoir colonial devant la plupart des entreprises de contact avec l'extérieur. Cela avait frappé Albert Gérard, qui y avait vu très tôt une « spécificité » de la littérature congolaise. Aujourd'hui, d'autres freins existent, qui ne sont pas tous relatifs aux infrastructures matérielles mais sans doute aussi à des réflexes, du reste bien compréhensibles, de priorisation du corpus national. Retenons en tout cas que cette « matière congolaise » ne doit absolument pas être enfermée dans une perspective belgo-congolaise : ce serait nier sa « valeur » mondiale, et en réduire fortement la portée.

Enfin, faut-il rééditer cette littérature coloniale ? On l'aura compris : je ne pense pas qu'il soit aujourd'hui pertinent de le faire, du moins si l'on vise le marché de la librairie générale et l'adhésion d'un public large, scolaire ou autre. On peut et on doit sans doute cependant le tenter, au moins pour l'une ou l'autre œuvre dont on estime qu'elle présente un intérêt potentiel aujourd'hui, dont on pense qu'elle pourrait « faire sens » et « faire émotion ». Ce sont des balcons d'essais. Ainsi, dans la collection « Espace Nord », il était assurément généreux de republier, avec un discours d'escorte, un recueil comme *Barabara* (1947) de Pierre Ryckmans, et un roman comme *L'Homme qui demanda du feu* d'Ivan Reisdorff (1978), deux ouvrages à propos du Rwanda. On y a publié aussi *Dits de la nuit : anthologie de contes et légendes de l'Afrique centrale (Zaire, Rwanda et Burundi)* (1994). La réédition, avant cela, de *Barabara* à Lubumbashi en 1991 était-elle une bonne idée ? Je n'ai pas connaissance de la réception qui a pu être réservée localement à ce petit ouvrage diffusé par Médiaspaul. Quoi qu'il en soit, le fait est que ces livres existent donc, mais en somme, cela n'a pas pris. Davantage même : on peut craindre que tout ce qu'a pu réaliser Marc Quaghebeur en Belgique d'un point de vue historique et critique, et qui visait à faire exister une mémoire commune entre la Belgique francophone et le Congo, soit progressivement détricoté et en tout cas ne connaisse pas de prolongement, notamment sous la forme d'une autre réédition dans la collection « Espace Nord ». En somme, je dirais que oui, il faut remettre à la disposition des chercheurs et des curieux le plus possible de documents littéraires, mais il est inutile d'en attendre un quelconque engouement dans quelque collectivité que ce soit. Les rééditions peuvent passer par des outils comme Gallica ou par des collections au statut marginal comme la collection « Autrement mêmes » chez L'Harmattan (dont, ceci dit au passage, les Congolais sont à peu près absents), ou par d'autres canaux éditoriaux du même ordre, destinés aux chercheurs avant tout. On doit bien entendu mentionner ici les publications critiques de la Société d'études des littératures de l'ère coloniale (SIELEC ; <http://www.sielec.net/>), où les chercheurs congolais ont une place à prendre. Je pense avoir suggéré que leur expertise était attendue. On attend par exemple la thèse de doctorat que mériterait l'œuvre de Gaston-Denys Périer, qui fut, sa vie durant, l'inlassable promoteur en Belgique de tout ce qui pouvait concerner la culture congolaise : pourquoi un jeune chercheur congolais ne s'emparerait-il pas d'un tel sujet ?

Terminons donc par cette ouverture et cette invitation à se saisir d'un corpus et d'une histoire qui sont à plusieurs égards « congolais ». À s'en saisir historiquement et critiqueusement. Comme on l'a vu, il y va aussi de la mémoire de nombreux acteurs africains de « l'ère coloniale », dont la créativité reste parfois méconnue. [...]

* Ce texte a été extrait de la version écrite d'une leçon publique donnée à l'invitation de l'université de Kinshasa, le 20 octobre 2023. Le thème de cet exposé avait été choisi par le Pr. Bertin Makolo Muswaswa. Les crochets indiquent les modifications : une brève introduction et des passages supprimés (il s'agit, pour l'essentiel, des propos de circonstance, mais aussi l'un ou l'autre développements de théorie littéraire) ; ceux qui le souhaiteraient trouveraient une version complète dans academia.edu. Autant que possible, quelque chose du style oral a été conservé, d'où sans doute des perspectives qui, dans une étude plus développée, auraient été davantage détaillées ou nuancées ; d'où, aussi bien, l'absence de notes de bas de page. On trouvera cependant la plupart des références bibliographiques spécialisées dans la banque de données <http://mukanda.univ-lorraine.fr>.

REGARDS LITTÉRAIRES CROISÉS SUR LE CONGO

Guy Kéba Gumba

Professeur Associé en Littératures et civilisations françaises
de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Lubumbashi République Démocratique du Congo

Les écritures coloniales relatives au Congo sont, d'une manière générale, occultées tant en Belgique qu'au Congo. Il en va de même des œuvres post-coloniales belges, relativement nombreuses par rapport au corpus publié avant 1960. Cette occultation est plus ou moins consciente et délibérée ; elle s'explique par le souci de se positionner utilement face à l'Histoire ou dans l'optique de voiler la cohorte des arbitraires et abus du passé colonial. Entreprendre l'étude de ces littératures aurait naguère encore été jugé presque inconvenant, et perçu comme une manœuvre de réhabilitation de la tutelle coloniale avec son cortège d'iniquités ; mais aujourd'hui, tenter un bilan et proposer une sorte de diagnostic du choc provoqué par la rencontre des Belges et des Congolais semble l'un des préalables pour un vivre-ensemble paisible et harmonieux. Nous voulons scruter, dans la présente approche des œuvres littéraires précoloniales, coloniales et post-coloniales, l'image du Congo aussi bien chez le Belge que chez le Congolais, en y repérant les redites et les automatismes des auteurs, leurs points de divergence et de convergence, dans le but de remettre sous les projecteurs, d'une part, la production littéraire congolaise longtemps minorée, considérée comme naïve et occasionnelle, et de ce fait confinée dans une relative insignifiance et, d'autre part, de poser la question des filiations et des influences réciproques entre les littératures belges et congolaises.

« Terre inconnue » et littérature de conquête

Durant la période précoloniale (celle de l'État Indépendant du Congo, qui n'était pas encore une colonie, et les années qui précèdent), le Congo est d'abord tout simplement une terre inconnue pour les Européens et son image est le fruit de projections imaginaires. Joseph Conrad ne le qualifie-t-il pas de « cœur des ténèbres » (1899), formule qui constitue une élucubration au sujet d'une terre mystérieuse où la civilisation se heurterait brusquement à la vie sauvage, primitive et fabuleuse de l'Afrique : « Le fleuve élargi coulait au travers d'une cohue d'îles boisées, on y perdait son chemin comme on eût fait dans un désert et tout le jour, en essayant de trouver le chenal, on se butait à des hauts fonds, si bien qu'on finissait par se croire ensorcelé, détaché désormais de tout ce qu'on avait connu autrefois, quelque part, bien loin, dans une autre existence peut-être... » (*Conrad, op. cit. p. 83*).

À cette époque se développe notamment une littérature de conquête, marquée par les témoignages de terrain et les récits des explorateurs, mais aussi par l'exotisme d'auteurs qui ne sont jamais allés en Afrique : le poème *La traite* (1856) d'Émile Banning fustige ainsi les pratiques négrières et le traitement inhumain de la population indigène. Dans le même registre arrive aussi *L'Esclave* de Louis Delmer, qui dénonce les violences des Zanzibarites en mettant en scène la figure du capitaine Léopold Joubert, personnage historique d'ancien zouave pontifical français qui fut le premier Européen à demander la nationalité congolaise, et qui est présenté comme un défenseur de la population locale. La fascination pour la *terra incognita* et la volonté de mettre fin à l'esclavagisme pour l'établissement d'un nouvel ordre idéologique caractérise *Le Royaume des éléphants* d'Alphonse-Jules Wauters (1881) mais aussi *Sur le Haut-Congo* (1888), le témoignage de Camille Coquilhat, fondateur de la Force Publique. Par contre, Paul Otlet publie la même année *L'Afrique aux Noirs*, où il estime que la présence belge au Congo doit être avant

tout d'ordre humanitaire et inspirée par le christianisme, et s'exercer au seul profit des populations « frères indigènes ». En pleine campagne anglo-américaine contre l'État Indépendant du Congo, en 1905, paraît aussi le roman *Udindji* de Charles Cudell.

Si l'Afrique centrale est présentée, dans *Les Mystères du Congo* (1886) de A. Nirep, comme une « terre mystérieuse » à découvrir, Edmond Picard s'est quant à lui rendu sur place et, dans *En Congolie* (1896), il stigmatise, au contraire, les peuples barbares à civiliser. La littérature de conquête pose ainsi ses premiers pas, en illustrant le rapport « dominé-dominant » qui s'exprime notamment dans le paternalisme avec lequel sont considérés les « bons enfants », comme cela paraît clairement dans *L'enfant qui parlait aux étoiles* de Léopold Courouble, qui fut un temps magistrat au Congo.

Congo-Eldorado

Les ouvrages mentionnés jusqu'ici l'ont été à titre d'échantillons pour la période antérieure à la reprise de 1908. Pour cette même période, il faut toutefois aussi évoquer tout un groupe d'écrits essentiellement critiques à l'égard du projet d'occuper et d'exploiter économiquement, sans grandes précautions humaines, un pays pourvoyeur de gains faciles (faciles pour les actionnaires en Europe, en tout cas). Le journaliste français Pierre Mille, dans *Au Congo Belge, avec des notes et des documents récents relatifs au Congo français* (1899), situe les deux pays d'Afrique centrale dans le contexte de l'essor du capitalisme européen qui a été rendu possible par la Révolution industrielle et dont les infrastructures de production tournent à plein régime à la fin du 19^e siècle. L'Afrique est vue comme un réservoir de matières premières et donc comme la possibilité de s'enrichir. La main-d'œuvre qualifiée reste en Occident et c'est ainsi que va se creuser un écart technologique immense entre l'Europe et l'Afrique, l'Asie et l'Océanie. Sans parler des fonctionnaires, des missionnaires, des scientifiques, des agriculteurs même, qui fournissent un cadre plus large à la vie économique, ingénieurs, agronomes, techniciens et contremaîtres travaillent quant à eux directement au service des ambitions économiques belges, et notamment des grandes entreprises minières. S'il y a bien des planteurs, des administrateurs et des missionnaires « en brousse », en revanche les cadres les plus utiles à l'exploitation économique habitent dans des quartiers réservés, en ville, à l'écart des « cités indigènes ». De cette ségrégation, qui s'accompagne d'importantes différences de salaire entre Européens et Congolais, proviennent l'image d'une population amorphe, manipulable à souhait et corvéable à merci dans l'intérêt des colonisateurs, mais aussi l'image d'un territoire arriéré et dépourvu de gestionnaires locaux compétents (il serait donc légitime d'y avoir pris le pouvoir).

Certes, tout cela, qui procurera à la Belgique d'immenses richesses, s'accompagnera aussi, au Congo, de nombreux investissements matériels et, plus globalement, d'un « développement » parfois spectaculaire. Mais ce sont là des retombées indirectes : en dehors sans doute des missions religieuses qui ont d'autres buts, ce sont essentiellement des moyens dont la fin reste de servir les intérêts matériels de la Métropole. Détenir un pays comme le Congo était disposer d'un atout économique majeur : une source sûre d'approvisionnement en matières premières (dont quelques-unes très précieuses). Du point de vue politique, l'avantage pour le petit pays qu'est la Belgique n'est pas moindre, comme le prévoyait Léopold II.

Or, la littérature de cette période précoloniale révèle particulièrement bien que ce type de prédation économique se transforme en pillage généralisé des ressources congolaises, très convoitées par le monde occidental. Même si, à terme, surtout au cours de la période suivante, il y aura aussi une certaine élévation du niveau de vie et, pour une partie de la population urbanisée, d'indéniables avantages sociaux (alphabétisation, soins de santé...), la colonisation est d'abord vécue comme un prolongement des violences de la traite négrière et de l'esclavage,

autres opérations autrefois menées au service d'intérêts purement économiques. Les recrutements forcés, l'impôt, les corvées, les obligations de production, la répression, le contrôle social... autant d'aspects qui se retrouveront plus tard symbolisés par la peine du fouet dans les tableaux « Colonie belge » des peintres populaires à partir des années 1970. En attendant ceux-ci, c'est notamment la nouvelle de Joseph Conrad, *Cœur des ténèbres* (1899), ou les écrits de journalistes comme Octave Mirbeau (*Le Caoutchouc rouge*, 1907), plus tard de Simenon (*L'Heure du Nègre*, 1932), qui vont en témoigner.

La période de l'État Indépendant du Congo, avec singulièrement le « caoutchouc rouge », les images de mains coupées, ou encore celles de la « noirceur » conradienne, restera un symbole de la violence coloniale. Parce qu'ils ont entraîné la perte de milliers de vies humaines, un autre symbole de cette violence est constitué par les chantiers des chemins de fer qui ont été construits dans des conditions très difficiles en vue de donner un accès à la mer et de faciliter le commerce au profit des colonisateurs. Il s'agit, en particulier, dans l'EIC, du train entre Matadi et Léopoldville, inauguré en 1897, mais aussi, au Congo français, celui du « Congo Océan », inauguré bien plus tard en 1934.

Au temps du Congo belge

La période du Congo belge proprement dit commence officiellement en 1908 et plus concrètement, en raison du premier conflit mondial, après 1918. *L'Afrique centrale dans cent ans* (1926) de Paul Salkin choisit une perspective prophétique et imagine un futur où les Congolais auront surmonté les injustices coloniales. Les réalités de la vie congolaise perçues par les Belges dans le contexte colonial sont évoquées, à la même époque, dans des recueils de nouvelles comme *Sous les manguiers en fleurs : histoires de Bantous* (1922) du magistrat Joseph-Marie Jadot. L'inspiration d'Olivier de Bouveignes dans ses *Contes d'Afrique* (1927) et dans de nombreux autres livres est toute différente, puisque cet autre magistrat s'efforce de publier, en folkloriste, des traductions de nombreux textes empruntés à l'oralité. Dans les années 1930 paraissent encore d'autres contes africains traduits et adaptés par ou avec l'aide d'Européens : c'est le cas, en particulier, de *L'Éléphant qui marche sur les œufs* de Badibanga, que Georges Thiry au Congo et Gaston-Denys Périer, à Bruxelles, feront paraître en 1931 avec des illustrations des premiers peintres congolais : cela vaudra au Congo littéraire et à Thadée Badibanga... une médaille de l'Académie française.

Du côté congolais, une voix majeure s'était déjà levée, celle de Stefano Kaoze, premier prêtre noir, qui avait publié dès 1910 *La Psychologie des Bantu*, texte qui peut être considéré comme la première publication en français d'un auteur congolais. Tout cela est de nature à nuancer quelque peu l'idée d'un « empire du silence », selon l'expression choisie par le journaliste Oscar-Paul Gilbert pour un essai qui paraîtra après la guerre, en 1947.

Durant les deux décennies qui précèdent l'indépendance, les écritures aussi bien belges que congolaises semblent baliser le terrain en vue d'un nouvel ordre politico-social. On y décèle une volonté manifeste d'effacer les iniquités du système colonial et de tracer le chemin en vue de l'harmonisation des rapports sociaux et d'un changement dans la perception de l'Autre. Il y a donc, dans les deux littératures, des tentatives de construire des passerelles entre la brutalité coloniale et l'équité sociale à venir.

Du côté belge, le gouverneur général Pierre Ryckmans quitte ses fonctions en 1946, non sans prononcer un discours qui appelle au changement ; il publie ensuite un recueil de nouvelles, *Barabara* (1947), qui est en réalité un recueil de ses souvenirs de jeune administrateur au Ruanda-Urundi dans les années 1920 ; et, en 1949, sort une nouvelle édition de *Dominer pour servir* (1931). Parce que ces livres sont orientés avant tout par le souci des destinées de la colonie (et non pas les intérêts de la Métropole), ils constituent des textes-charnières, en

résonance avec les évolutions qui se font peu à peu jour et qui mèneront aux indépendances de 1960. Si Marie Gevers, écrivain reconnu en Belgique, fait largement connaître le Rwanda de l'époque avec son récit de voyage, *Des mille collines aux neufs volcans* (1953), d'autres auteurs métropolitains seront plus critiques et plus pessimistes à la fois, comme Henri Cornelus qui, dans *Kufa* en 1954, semble décrire l'impossibilité d'une présence belge durable au Congo. Un Daniel Gillès, avec *La Termitière* (1960), un roman paru quelques semaines à peine après l'indépendance du Congo, sera lui aussi très pessimiste à ce sujet, mais aussi au sujet de l'évolution du pays entre les mains de ses nouveaux responsables. Pour nous limiter à des œuvres très significatives, évoquons encore les deux romans de l'administrateur René Tonnoir, et la différence entre l'un, *Mani* (1944), encore assez paternaliste, et le second, *Le Crépuscule des ancêtres* (1948), dont titre aurait pu convenir à des romans africains de l'époque.

Après 1945, les auteurs congolais ont accès désormais à de nouveaux moyens d'expression, créés par le Gouvernement général pour faire entendre leurs voix. C'est le cas de la revue généraliste *La Voix du Congolais*, dans laquelle les plumes autochtones font leurs premières armes et s'interrogent à propos de l'avenir. C'est typiquement le cas de Paul Lomami Tshibamba, fonctionnaire au service de l'Information du Gouvernement général, collaborateur de *La Voix du Congolais* et romancier. Sa première œuvre narrative importante, *Ngando* (1948), remporte le premier prix littéraire de la Foire Coloniale à Bruxelles ; inspiré par une légende congolaise, mais très attentif aux réalités politico-sociales de Léopoldville (aussi bien la richesse économique que la répression policière), ce bref roman, bien qu'il soit assez pessimiste lui aussi, marque en tout cas le commencement d'une nouvelle ère, celle de la maturité de la littérature congolaise.

Changement de paradigme idéologique et nouveau regard

Témoin de l'indépendance, Thomas Kanza illustre avec *Sans rancune* (1965) la thématique de la réconciliation : cette œuvre très significative place les deux acteurs, belges et congolais sur un pied d'égalité, projetant ainsi un éventuel vivre-ensemble. « Mort sans rancune, il reposait en paix. Quant à moi, je luttais dans mon for intérieur, je continuais à lutter pour vivre sans rancune et sans vengeance. Il était possible de pardonner, mais que faire pour oublier ? [...] Se rendant à la messe de funérailles de Verbeken, Kabuku passa un moment pathétique de son histoire. Ils se sont serrés les mains pendant quelques secondes et les larmes mouillèrent leurs joues. Le fait de pleurer pouvait signifier que les deux camps belge et congolais regrettent leur passé et décident de vivre désormais ensemble. [...] Sans rancune, Kabuku. Je fixai intensément Rolain, avant de lui dire "Sans rancune Rolain", et, devant le jeune Pierre Kabuku répéta les mêmes paroles : Sans rancune, Pierre ! C'était le dernier vœu de mon père Mabwaka. Nous sommes jeunes, oublions le passé et tournons-nous vers l'avenir. Tout le monde applaudit le geste sans même savoir pourquoi ». Cette œuvre favorise, on le voit, la réparation des erreurs et la réconciliation entre deux peuples unis par l'histoire et destinés à coopérer.

Après 1960, le jeune pays indépendant est confronté à plusieurs problèmes. Les médias européens ne loupent aucune occasion pour enfoncer le Congo et prouver son immaturité. L'accent est également mis sur l'environnement malsain, source d'épidémies interminables et de désastres. Le Congo apparaît alors à nouveau comme une terre de maladies, thème fréquent à l'époque précoloniale. C'est aussi une période où les Belges « anciens d'Afrique » réinstallés en Métropole publient leurs mémoires ainsi que des romans en forme de bilan critique, où sont perceptibles de nombreuses traces de la sensibilité coloniale mais aussi un certain nombre de doutes, à l'exemple de Grégoire Pessaret dans *Émile et le destin* (1977, à propos du Kivu), ou encore, à propos du Rwanda, d'Ivan Reisdorff avec *L'Homme qui demanda du feu* (1978) et d'Omer Marchal avec *Afrique, Afrique* (1983). Ces trois grands romans procèdent toutefois surtout

d'une volonté de comprendre la rupture qu'a constitué la décolonisation et le rôle que les Belges ont joué à cette époque troublée. Au service également d'une meilleure compréhension mutuelle, mais sans doute davantage critiques concernant la période coloniale, d'autres romans explorent la mémoire collective ; mentionnons Anne Vallaëys avec *Coup de bambou* (1991), Albert Russo dans *Sang mêlé ou ton fils Léopold* (1991), ou encore Jean -Louis Lippert avec *Mamivata* (1994). Enfin, de nouvelles sensibilités apparaissent avec plusieurs auteurs qui témoignent non plus de la mémoire coloniale, mais des réalités congolaises postérieures ; c'est le cas de France Bastia dans *L'Herbe naïve* (1990) et de Gérard Adam avec *L'Arbre blanc dans le forêt noire* (1988), qui prônent une complémentarité, voire une complicité entre les Congolais et les Belges intéressés par les destinées du Congo.

Du côté congolais, on trouve relativement peu d'œuvre littéraires tournées vers le passé précolonial et colonial. Il faut toutefois signaler l'importance d'un essai : *La Remise en question, base de la décolonisation mentale*, publié à Bruxelles par Auguste Mabika Kalanda (1967). Il montre qu'il est essentiel de dépasser les images négatives, révoltantes et discriminatoires de l'ère coloniale. Il contribue ainsi à sensibiliser Belges et Congolais aux complexités de l'histoire commune, et donc à favoriser la compréhension mutuelle et le vivre-ensemble. Naguère encore, Jacques Wondo Omanyundu, dans *L'Urgence d'une décolonisation mentale des Congolais : relire Mabika Kalanda* (1997), a expliqué que le pouvoir politique congolais lui-même a hérité, non seulement de la célèbre trinité coloniale (État-Église-trusts), mais aussi de nombreux préjugés coloniaux qui continuent de survivre. Il s'en crée même de nouveaux, habillés à la dernière mode : des évolués, des civilisés avec des clichés teintés des préjugés indéracinables, nonobstant le changement de paradigme qui s'avère impérieux actuellement.

Le nouveau regard sur le Congo n'a pas la prétention de balayer du revers de la main l'Histoire mais plutôt de s'en servir pour comprendre le présent et imaginer un avenir paisible et harmonieux entre Belges et Congolais : ainsi, dans le film *Lumumba* de l'Haïtien Raoul Peck, nous pouvons retrouver un aperçu général de l'histoire du Congo sous un jour positif. Depuis son premier livre *Mon oncle du Congo* (1990, éd. néerlandaise en 1987), Lieve Joris retrace l'histoire commune et les influences mutuelles entre la Belgique et le Congo, qu'elle a ensuite en quelque sorte dépassée en s'intéressant aux réalités contemporaines du pays. De son côté, dans *Congo* (2012, trad. du néerlandais), David Van Reybrouck offre une perspective complète sur l'histoire du Congo, à l'écoute des voix congolaises. Une évolution du regard historique est donnée par In Koli Jean Bofane dans *Congo Inc. : le Testament de Bismarck* (2014) : roman qui aborde des questions politiques, économiques et sociales liées à la République Démocratique du Congo sur le fond de l'histoire coloniale qui continue d'influencer la nation aujourd'hui, mais qui propose aussi des solutions de dépassement idéologique pour une vraie indépendance congolaise. Dans sa thèse consacrée à *La Présence belge dans les lettres congolaises*, Antoine Tshitungu Kongolo était animé par le même esprit et par la volonté de relire l'histoire au prisme des réalités modernes.

Les relations belgo-congolaises et l'intérêt plus ou moins marqué de revisiter le passé sont toutefois loin de caractériser l'essentiel de la littérature congolaise, dont la maturité s'est affirmée aussi bien sur le plan formel que thématique. Les plaintes à l'égard de l'emprise coloniale disparaissent progressivement au profit des questions identitaires et de thèmes typiquement congolais. C'était déjà le cas avec Thomas Mpoyi Buatu, dont l'écriture révolutionnaire, dans le roman *La Re-production* (1986), s'écartait des sentiers battus pour poser un regard nouveau sur le Congo. Deux figures de proue méritent d'être évoquées : d'abord Georges Ngal dont le roman *L'Errance* (1979) contribuait par un lexique particulier à la création d'un nouveau discours africain et à la refonte du système économique-social, décolonisé de toute influence du modèle

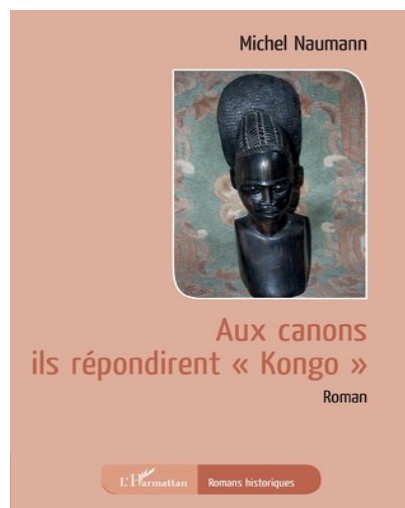
extérieur ; pour lui, l'Afrique est moins un espace géographique composé de pays qui présentent des caractères communs qu'une « conscience sans conscience », c'est-à-dire sans aptitudes à se dédoubler, à se représenter et à se concevoir elle-même (p. 170). Ensuite, Valentin-Yves Mudimbe dont *L'Écart* (1979) met l'accent sur la dépendance à l'égard des discours occidentaux et propose de décoloniser les recherches africaines avec une énonciation noire marquée par l'hétérogénéité et l'autonomie.

Conclusion

Ce ne sont là que des aperçus, mais ils suffisent à montrer que le regard sur le Congo change selon les périodes (précoloniale coloniale, coloniale et post-coloniale) et les espaces (Belgique et Congo). Chaque période est caractérisée par la domination d'une idéologie particulière et chaque espace, par des images du Congo à la fois ambivalentes et changeantes. La littérature joue dans tous les cas son rôle de caisse de résonance et par ailleurs de moyen pour approfondir et développer ces images, mais aussi pour les interroger, voire pour en construire de nouvelles, exemptées des stéréotypes discriminatoires. Les textes aussi bien congolais que belges doivent s'inscrire dans un nouveau paradigme à l'aune des changements socio-culturels par leurs critiques. Bien que nous n'ayons pu que les présenter très rapidement, les œuvres évoquées ci-dessus constituent des échantillons significatifs de ces changements, continus depuis le 19^e siècle, et une sorte de galerie de portraits et du Congolais et du Congo, tous liés à des moments et à des espaces d'appartenance particuliers.

Bibliographie de quelques ouvrages cités

- Conrad (Joseph), *Au cœur des ténèbres*, traduit de l'anglais par G. Jean-Aubry et André Ruyters (1929). Paris : Gallimard, 1948.
- Kanza (Thomas), *Sans rancune : roman*. Version inédite. Introduction de Herbert Weiss. Lecture de Mukala Kadima-Nzuji et Jean-Pierre Orban. Paris : L'Harmattan, coll. L'Afrique au cœur des lettres, 2006, 186 p.
- Mabika Kalanda, ([Auguste]), *La Remise en question, base de la décolonisation mentale* (1967). En guise de nouvelle préface, par Muhima Amri N'Tsibiro. Kinshasa : Laboratoire d'Analyses sociales (LASK), 1990, 205 p.
- Tshitungu Kongolo (Antoine), *La Présence belge dans les lettres congolaises*. Préface de Julien Kilanga Musinde. Paris : L'Harmattan, coll. Études africaines, 2009, 450 p. ; voir aussi : Tshitungu Kongolo (Antoine), « De la bibliothèque coloniale à la bibliothèque africaine : nouvelles considérations », in : *Présence africaine*, n°201, 2022, p. 59-88.
- Wondo Omanyundu (Jean-Jacques), L'urgence d'une décolonisation mentale des Congolais : relire Mabika Kalanda. Une libre opinion de Jean-Jacques Wondo Omanyundu. Desk Africain d'Analyses Stratégiques (afridesk.org). Mis en ligne : 24 mai 2017 ; <https://afridesk.org/lurgence-dune-decolonisation-mentale-des-congolais-relire-mabika-kalanda-jj-wondo/>



*UNE UCHRONIE CONGOLAISE **

Michel Naumann (Université de Cergy-Pontoise)

L'uchronie est loin d'être un genre majeur mais elle revient de temps en temps titiller l'histoire. Elle joue avec le temps dont elle invente un cours inattendu qui réjouit le lecteur et parfois lui suggère que nos certitudes sur l'avenir tiennent à peu de choses. J'ai ainsi proposé dans *Aux canons ils répondirent Kongo*, une alternative à la suprématie occidentale des cinq derniers siècles qui viendrait du continent le plus défavorisé par la division internationale du travail (DIT) mise en place au XVI^e siècle, à savoir : la domination occidentale du commerce avec l'Asie où la Chine et l'Inde n'acceptaient de paiements qu'en métaux précieux, or et argent trouvés en Amérique, continent conquis par l'Europe grâce à ses armes à feu et mis en valeur par l'extraction minière et la plantation où travaillaient des esclaves africains. Ceux-ci furent, au tout début de cette nouvelle économie-monde, surtout Kongo. Ainsi je pouvais aussi rendre hommage au pays de mon enfance, le Congo, et subvertir le roman colonial.

L'idée directrice de l'uchronie que je propose est que le tarissement de l'approvisionnement en esclaves aurait pu faire échouer mines et plantations, ralentir la colonisation de l'Amérique et bloquer la dynamique impérialiste dont furent victimes, du fait de leur positionnement dans la DIT, les trois continents (Afrique, Asie, Amérique latine). La mondialisation occidentale aurait donc été moins conquérante et se serait moulée dans la mondialisation asiatique et swahili, commencée trois siècles plus tôt, plus lente et respectueuse des pays rencontrés. Tel est, énoncé au chapitre VI en mots d'un autre temps que le nôtre, l'objet du monologue de Mwandî, personnage important du roman, qui cherche à mettre dans son jeu le fier et farouche bey d'Alger. (p 59-62)

Ne pouvant me résoudre à ne pas aborder certaines époques de la longue résistance du royaume de Kongo, j'ai élargi mon projet à toute l'histoire de cet Etat, allant jusqu'à y introduire l'épopée de la Tricontinentale lancée à la Havane en 1966. Ma génération et mes expériences en Afrique furent marquées par les luttes du tiers-monde. Mais, comme je l'ai déjà dit, je ne pouvais faire le deuil d'autres formes de résistances, plus anciennes mais aussi intéressantes. J'imaginai donc un érudit congolais sorti de la Renaissance, Jorge, semblable à divers voyageurs kongo qui débarquèrent des caravelles pour visiter l'Europe occidentale au XVI^e. Astrologue qui a entrevu le drame colonial, l'esclavage et la libération du continent mais aussi dépositaire des savoirs kongo, il sut concevoir un fétiche capteur des forces et des héros des combats anticolonialistes du futur. Jorge réunit ainsi un aéropage où le lecteur reconnaîtra des anticipations de Nkrumah, Lumumba, Nyéréré, Mulele, Cabral, Matchoua, Nzinga, Kimpa Vita et bien d'autres... Prénoms, traits de caractère, vocations évoquent en effet ces personnages historiques des siècles à venir précipités par mon récit dans les combats du XVI^e. Par exemple : Mwandî (Nkrumah) est résolument panafricain, Patricio (Lumumba) un magnifique orateur, Amilcar (Cabral) un organisateur de réseaux de guérilla patient et génial... Mais le fétiche appelle aussi des combattants de l'autre camp et l'empoigne sera rude où le lecteur reconnaîtra des événements essentiels de l'histoire congolaise (les règnes d'Alfonso I et Antonio au Kongo, l'assaut des Yaka contre le royaume, la bataille d'Ambouilla, la quête de Béatrice du Congo, l'éphémère et brutale conquête hollandaise...) et d'Afrique (l'ultime bataille du roman évoque la victoire afro-cubaine de Cuito Cuanavale).

La « bifurcation » historique qui était mon sujet ne pouvait se faire seulement en Afrique même si dans la configuration que je présente ce continent est à la pointe du combat. A ma grande surprise, voyages et lectures m'ont révélé les forces qui en Europe ou ailleurs cherchaient une autre issue aux enjeux de l'époque (le XVI^e siècle). Deux visites à l'université de

Salamanca confirmèrent la puissance des vues alternatives qui auraient changé l'histoire coloniale en une histoire intercontinentale assurément moins violente. La Troisième audience de 1531, enquête espagnole menée sur la colonisation, produisit un document qui récusait l'esclavage en Amérique et y installait des élections et des écoles (ce rapport de trois oidires est évoqué page 256 dans le roman). Le personnage de Marcel II, pape de vingt et un jours, à qui mon roman offre une seconde vie (son assassinat est déjoué par les héros du roman au chapitre VI), était probablement un des « justes » du XVIe. Divers passage des écrits de Pigafetta suggèrent une désapprobation cachée du traitement réservé par les explorateurs aux non européens et l'absence de document sur la seconde partie de sa vie me permet de faire de lui un Ulysse qui reprend la mer et explore le Congo. Autres justes de ces temps : Vives (Espagnol enseignant à Louvain, pacifiste et disciple d'Erasmus), Las Casas et même, dans mon roman, Philippe II, eut-il fait la traversée jusque dans ses colonies. Grande fut ma surprise de découvrir un successeur des Barberousse d'Alger, à la fois terrible et généreux, capable d'écouter un discours panafricain, ainsi qu'un empereur sonrhay tourmenté par l'esclavage et tout à fait susceptible de plonger dans un Islam mystique et anti-esclavagiste qui surgit d'ailleurs plus tard en Mauritanie et au Sénégal. Il me semblait que l'histoire me proposait des chemins que je ne soupçonnais guère pour offrir à mon récit le tour que j'espérais lui donner. Je n'ai donc guère imaginé l'uchronie qu'est ce roman, les courants alternatifs de l'époque du roman se sont imposés à moi.

Les directions que prend l'histoire ne sont donc pas aussi inflexibles que nous le pensons et notre XXIe siècle pourrait surprendre le pessimiste qui sommeille en nous. Nullement aussi rigides et contraignants que nous le croyons sont les blocages où s'enferme notre temps, qu'ils soient culturels, migratoires, géopolitiques, marchands et écologiques. Il sera difficile de les vaincre mais nullement impossible. La mondialisation des marchandises peut se muer en mondialisation des communs. Le dialogue des cultures n'est pas mort du fait que certains n'y voient qu'un leurre. Les héros africains du roman croisent des justes lors de leur voyage en Europe (Lisbonne, Florence, Rome) car il fallait bien qu'ils connaissent ce monde pour lui voler ses secrets et le combattre tout en reconnaissant ses valeurs, ce que firent les grandes figures de l'histoire de la décolonisation au XXe siècle. Pour décrire ce voyage prométhéen, à la fois typique du roman colonial et du roman de formation africain, j'ai utilisé des lieux que j'ai maintes fois visités et qui me sont chers.

Mes propos pourraient laisser penser que cette uchronie dont je suis l'auteur s'enracine dans mon commerce avec les idées de Walter Rodney ou d'autres penseurs du tiers-monde, mais le point de départ fut moins relatif à des idées qu'à la volonté d'entrer, modestement et sans rivaliser avec leurs réussites, humble disciple donc, dans le langage créé par les grands auteurs africains que furent Chinua Achebe et Tchicaya U Tam'si : une parole moulée dans les proverbes et l'humour subversif, à la fois hiératique et fluide, ancrée dans les cycles de la tradition mais saisie par l'élan de la spirale du futur révolutionnant le passé, très souvent parente du réalisme merveilleux car la littérature africaine a maintes fois répondu aux créations artistiques latino-américaines [La revue d'Achebe, *Okike*, a réfléchi à ce dialogue afro-américain, notamment Chinweizu (« Beyond Western Realism », *Okike*, Nsukka, N° 14, 1978)].

J'ai pour cela tenu à impliquer dans mon récit la reine d'Haïti, Anacoana, en lui accordant plusieurs vies, toutes aussi flamboyantes que la première telle que la présentent les peintres haïtiens. J'ai certes rapproché Amérique et Afrique dans un souci d'hommage à Haïti, ce joyau martyr de la francophonie, mais aussi aux combattants venus de Cuba, engagés pour la libération de l'Angola, de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

Dossier 2

DESTINS AFRICAINS

DES AFRO-DESCENDANTS EN SCÈNE AU XIX^e SIÈCLE *

Barbara T. Cooper

(Professeur émérite, Université de New Hampshire, USA)

Les travaux pionniers de Léon-François Hoffmann, *Le Nègre romantique. Personnage littéraire et obsession collective*, Paris, Payot, 1973, et de Sylvie Chalaye, *Du Noir au nègre : L'image du Noir au théâtre de Marguerite de Navarre à Jean Genet (1550-1960)*, Paris, L'Harmattan, 1998, ont depuis longtemps ouvert la voie à une exploration approfondie de la présence de personnages d'ascendance africaine dans la littérature française. Plus récemment, Roger Little, directeur de la collection « Autrement Mêmes » chez L'Harmattan, a relevé la gageure de faire paraître quatre pièces de théâtre du XIX^e siècle longtemps oubliées ou difficiles à trouver. Écrites par des auteurs souvent peu connus en dehors des spécialistes et traitant de sujets fort différents les uns des autres, ces pièces nous font découvrir la richesse et la pluralité de la littérature dramatique de cette époque et jette une nouvelle lumière sur un pan de l'histoire du théâtre qui est resté aujourd'hui encore trop souvent dans l'ombre.

Georges le mulâtre, drame en cinq actes, huit tableaux, de Charles Garand, est représenté pour la première fois, à Paris, sur le Théâtre du Château-d'Eau, le samedi 26 janvier 1878. Puisant son inspiration dans le roman *Georges*, d'Alexandre Dumas (1843), dont l'action se passe dans l'Île de France (qui deviendra l'Île Maurice), Garand met en scène des tensions entre deux familles de planteurs, les Malmédie (blancs) et les Munier (métis, ou comme l'on disait alors mulâtres). En adaptant le roman à la scène, Garand simplifie le récit de Dumas, réduisant le caractère multiethnique et multiculturel de l'Île Maurice à la seule opposition entre Noirs, Blancs et métis. Il magnifie la cruauté et l'arrogance des Malmédie, insiste sur la sympathie de leur nièce et cousine, Sara Malmédie, et de miss Harriett, sa gouvernante anglaise, pour les Noirs et les gens de couleur, ajoute des personnages ridicules et renvoie les événements spectaculaires dans les coulisses pour concentrer l'attention sur la lutte intime contre le préjugé racial.

Faire taire ceux qui réclament une reconnaissance sociale et politique, refuser de les admettre à participer à la vie collective, surtout s'il s'agit de gens de couleur libres, est un sujet longtemps débattu tant dans la France métropolitaine que dans les colonies. Si Dumas ne manque pas d'inscrire cette réalité mortifiante dans *Georges*, Garand lui donne une forme concrète et visible dès le début de son drame. Aussi commence-t-il sa pièce par la lutte des habitants de l'Île-de-France contre les Anglais qui cherchent à s'emparer de cette colonie française de l'océan Indien. À la place de la confrontation militaire avec les Anglais, le dramaturge mettra en scène dans son Prologue les préjugés des Blancs qui empêchent les divers groupes socio-raciaux de l'île de se coaliser face à l'ennemi. La défaite qui résulte de ce mépris de l'Autre poussera Pierre Munier à envoyer ses deux enfants, Jacques et Georges, en France tant il craint les conséquences de leur refus de se conformer aux normes coloniales qui leur imposent silence et les privent des droits de citoyenneté à part entière. Georges reviendra dans l'île des années après, auréolé de toutes les qualités des hommes exceptionnels (sans distinction de race), mais se trouve toujours confronté aux préjugés racistes qu'incarnent les Malmédie. La problématique du silence, largement absente de l'œuvre dumasienne, est un topos que Garand va concrétiser cette fois-ci sous la forme d'un accessoire théâtral.

Cet accessoire, c'est la poire d'angoisse, instrument de torture qu'on introduit dans la bouche d'une personne et qui, s'ouvrant au moyen d'un ressort, prend la forme d'une poire et étouffe les cris du patient. Il figurera à plusieurs reprises au cours de l'intrigue comme moyen de faire taire ceux dont on ne voudrait pas entendre la voix. Ainsi, deux Noirs esclavisés chez les Malmédie sont réduits à se parler au moyen de gestes après avoir subi cette torture et Télémaque, vieux serviteur noir des Munier envoyé par Georges pour négocier une issue paisible à une révolte des Noirs qui se prépare, revient la langue broyée par cet instrument et mourra peu après avoir communiqué le refus des Malmédie d'accepter sa proposition. Au dernier acte de la pièce, cet objet, que Pierre Munier a gardé après l'avoir retiré de la bouche de Télémaque, sera placé dans la bouche d'Henri de Malmédie pour l'empêcher de troubler le bonheur de Georges et Sara, mariés et voyageant avec Jacques et Pierre vers la France où ils comptent tous vivre heureux et respectés. Henri, ligoté et rendu muet, se jettera à la mer plutôt que d'être témoin de la félicité de ceux qu'il tient toujours pour ses inférieurs.

Farruck le Maure, drame en trois actes, en vers, de Victor Escousse, est créé au Théâtre de la Porte-Saint-Martin le 25 juin 1831. Le succès de l'œuvre, dû en partie à la représentation de son héros fatal par l'acteur Bocage, sera suivi de deux autres pièces de l'auteur qui ne connaîtront pas la même réception positive. Aussi le jeune auteur et un compagnon se suicideront-ils le 16 février 1832, persuadés d'être mal compris. Dans l'introduction à *Farruck*, Olivier Bara, qui examine la pièce comme une œuvre dramatique digne d'analyse sans s'attarder outre-mesure sur le décès volontaire et prématuré de l'auteur, pose une question essentielle au sujet de cette œuvre « tout entier tendu[e] vers l'accomplissement d'une vengeance, revanche de l'esclave sur ses maîtres » :

[...C]omment expliquer le maintien au répertoire des théâtres de *Farruck le Maure* au-delà des années flamboyantes de la décennie 1830, et sans le soutien du jeu électrisant de Bocage ? Sans doute ce drame de la vengeance d'un esclave noir, exactement contemporain du roman d'Eugène Sue *Atar-Gull*, possédait-il une puissance de fascination pour les publics français du XIX^e siècle, tout à la fois renforcés et troublés dans leur vision de cet *absolument autre* mais possiblement frère dans le ressentiment victimaire : le Maure furieux.

Olivier Bara replace la pièce dans le contexte littéraire et politique des dernières années de la Restauration et de la monarchie de Juillet naissante, insiste sur le désir de Farruck de se faire reconnaître comme homme à l'égal des Blancs, s'ouvrant les veines pour montrer que son sang n'est pas « noir » et souffrant du viol et de la mort de sa fille aux mains d'un aristocrate portugais dont il est le vassal. Pour se venger, Farruck violera la fiancée de son maître et, déguisé en religieux, le fera assister à la confession solennelle de sa femme qui porte dans son sein le fruit de cet outrage. L'aristocrate poignardera son épouse pour effacer sa honte. Fortement empreinte de l'esthétique de son temps, cette pièce saura néanmoins fasciner les lecteurs et lectrices d'aujourd'hui grâce à la finesse et la perspicacité de l'analyse d'Olivier Bara.

L'Aventurière des colonies, drame en cinq actes, précédé d'un prologue, de Marie Rattazzi, née Marie Lætitia Studolmine Bonaparte-Wyse (1867), est une adaptation théâtrale d'un roman de son auteure ainsi qu'une œuvre à clé. Tirée des *Mariages de la créole*, ouvrage interdit en France dans un premier temps, la pièce raconte, par le biais de noms inventés, la liaison adultère d'Eugène Schneider, grand industriel, régent de la Banque de France et vice-président, puis président du Corps législatif (l'Assemblée nationale d'aujourd'hui), avec Mme Marguerite Asselin, une Créole blanche originaire de l'île Maurice. Dans cette pièce, l'action du prologue précède celle du premier acte de seize ans et se situe dans un cadre géographique et sociopolitique fort différent. Aussi le Prologue est-il la seule partie de la pièce à mettre en scène une colonie – l'Île Bourbon (la Réunion depuis 1848) y remplace Maurice – localité qui permet de comprendre

l'histoire de son personnage éponyme. Cet individu, identifiée dans la liste des personnages comme la baronne de Saint-Denis, est en réalité « la quarteronne Magarthy, l'esclave de M. de Cerny, la maîtresse du négrier John Bradston ». Le reste de la pièce se passe en France (à Paris et en Alsace) et à Bade (importante ville d'eau allemande) et met en scène les démarches faites par Magarthy pour entrer dans la bonne société française grâce à un beau mariage ou, à défaut, d'y faire entrer sa fille, Mézélie, enfant pure élevée dans un des meilleurs pensionnats de la capitale. À Bourbon, comme en Europe, Magarthy se sert de sa beauté, des secrets d'autrui qu'elle sait découvrir pour mieux les manipuler et de sa détermination à se séparer définitivement de tout assujettissement ou exclusion socioéconomique. C'est sans compter sur l'arrivée en Europe de John Bradston, son ancien amant. Il a dû abandonner le commerce du « bois d'ébène » et vient plusieurs fois à point nommé pour contrecarrer les projets de Magarthy, se servant de l'argent qu'il a gagné dans la traite des Noirs comme elle se sert de ses appas. Liés par leur amour pour Mézélie – John ne découvre que tardivement qu'il est son père – le négrier et l'esclave/aventurière se verront expulsés de la société française et partiront ensemble vers l'Amérique pour laisser sa chance à leur fille qui, libre du passé sordide de ses parents, entre dans la bonne société par un mariage d'amour.

Le Martyre du cœur, drame en cinq actes et sept tableaux de Victor Séjour et de Jules-Henri Brévil, est créé à Paris au Théâtre de l'Ambigu-Comique le 15 mars 1858. Malgré le succès de la pièce en son temps, on a très peu lu cette œuvre où l'on trouve le seul personnage d'ascendance africaine du corpus dramatique de Séjour, métis originaire de la Louisiane et connu aujourd'hui surtout pour son récit de 1837, *Le Mulâtre*, publié dans *La Revue des colonies*. Mulâtre jamaïcain, autrefois serviteur du marquis de Nepteuil qui a émigré sous la Révolution, Placide est chargé de retrouver la fille que le marquis a laissée en France et de lui restituer la fortune que son père lui lègue à son décès. Il n'est donc pas le personnage principal, mais un agent qui agit pour le compte de la « justice », un défenseur qui cherche à retrouver Clarisse de Nepteuil pour lui remettre un patrimoine convoité par Lerdac, homme malhonnête qui voudrait s'en emparer. Le martyr du titre s'appelle Pierre Laborie, fils d'anciens serviteurs de marquis et amoureux sincère, discret et impécunieux de Clarisse qu'il est chargé de protéger et faire vivre.

Comme l'indication spatiotemporelle liminaire du *Martyre* l'annonce, « La scène se passe à Paris, en 1810 ». Nous sommes donc sous le premier Empire, au moment d'une importante levée de conscrits pour la Grande Armée, du divorce et du remariage de Napoléon I^{er} et de la promulgation du *Code pénal*. Or, si la pièce est, sans aucun doute, mélodramatique par son recours aux émotions fortes, aux situations extrêmes et ses personnages tout bon ou méchant, elle est aussi marquée par des éléments socioéconomiques et historiques « réalistes ». Reste encore le personnage de Placide, à la fois observateur et « acteur » dévoué venu, littéralement, d'un autre monde. C'est un homme qui, malgré la couleur de sa peau et ses origines étrangères, est doué d'un sens du devoir et de moralité bien développé et comprend le caractère et les mobiles des gens dans le monde où il se trouve. On le ridiculiserait ou le mépriserait à son péril, car il sait bien que son « accent » et ses prétendus « bourdonnements » (le sang, dit-il, lui monte à la tête) peuvent désarmer ceux qui se défieraient de lui dans d'autres circonstances. Aussi aux actes IV et V va-t-il outrepasser la fonction du « bon » serviteur chargé de restituer la fortune de son maître à sa fille. Au lieu d'agir pour le compte d'autrui, Placide va désormais opérer en toute autonomie et s'en prendre directement aux « méchants » qui ne sont pas suffisamment punis par la perte de l'argent qu'ils convoitent. À la fin de la pièce, Placide, à l'instar du Figaro de Beaumarchais, sera là pour veiller sur le couple et aider à dénouer l'action de façon positive.

Garand, Escousse, Rattazzi et Séjour sont des dramaturges de générations et de milieux différents, mais nous fournissent tous les quatre des portraits de personnages d'ascendance

africaine qui mettent en lumière la diversité et l'humanité de l'Autre. Vengeur déterminé ou serviteur dévoué, homme supérieur ou aventurière qui cherche à surmonter la marginalisation ou l'abjection, les personnages métis ou noirs de leurs pièces participent dans une certaine mesure aux stéréotypes du XIX^e siècle, mais nous offrent en même temps une image singulière et en trois dimensions d'afrodescendants de par le monde. Curieusement, ces auteurs partagent tous un lien plus ou moins direct et étroit avec Alexandre Dumas père. Garand, on l'a vu, s'est inspiré d'un roman célèbre de Dumas pour écrire sa pièce. Escousse a bénéficié de l'appui de Dumas à ses débuts, comme le signale Olivier Bara dans son introduction au drame de l'auteur débutant. Mme Rattazzi connaissait bien Dumas qui a recopié de sa belle écriture le manuscrit de *L'Aventurière des colonies* et a cherché à faire jouer la pièce à Paris. Séjour aussi connaissait Dumas et a profité de son soutien. Certains prétendent qu'il a même participé à la rédaction du *Fils de la nuit*, un des grands succès du jeune dramaturge d'origine afro-américaine. Il serait donc tout à fait juste et justifié de terminer ce compte rendu en signalant la parution récente d'une nouvelle biographie de Dumas par Isabelle Safa, aux PUF, à Paris. D'une érudition exceptionnelle portée par un style agréable et sans jargon, cette nouvelle biographie de Dumas se lit avec plaisir et profit. C'est aussi la première étude de l'homme et son œuvre qui accorde une place importante aux origines noires de Dumas sans se limiter à l'histoire de son père ni à *Georges*, roman qui tire trop souvent toute l'attention à lui quand on parle des questions de « race » chez Dumas.

* Charles GARAND, *Georges le mulâtre, drame en cinq actes, huit tableaux*, présentation de Barbara T. Cooper, Paris, L'Harmattan, coll. « Autrement Mêmes », 2021 : ISBN 978-2-343-24814-1

Victor ESCOUSSE, *Farruck le Maure, drame en trois actes, en vers*, présentation d'Olivier Bara, avec la collaboration de Barbara T. Cooper, Paris, L'Harmattan, coll. « Autrement Mêmes », 2022 : ISBN 978-2-343-25580-4

Marie RATTAZZI, née Bonaparte-Wyse, *L'Aventurière des colonies, drame en cinq actes précédé d'un prologue et suivi de documents inédits*, présentation de Barbara T. Cooper, Paris, L'Harmattan, coll. « Autrement Mêmes », 2022 : ISBN 978-2-14-026331-6

Victor SÉJOUR et Jules BRÉSIL, *Le Martyre du cœur*, présentation de Barbara T. Cooper, Paris, L'Harmattan, coll. « Autrement Mêmes », 2022 : ISBN 978-2-14-031445-2

Isabelle SAFA, *Alexandre Dumas*, Paris, PUF, coll. « Biographies », 2023 : ISBN 978-2-13-082971-3



LA TRAITE ATLANTIQUE

Légitimation économique et condamnation philosophique au XVIIIème siècle

Abdellah Jarhine

Université Mohammed premier (Oujda)

Laboratoire : Littérature générale et comparée : Imaginaires, Textes et Cultures

Les importantes mutations économiques amorcées en Europe, avaient placé le XVIIIème siècle aux avant-postes d'une aire où la modernité se déclare dans tous les domaines. Grâce au développement du trafic maritime, les villes portuaires étaient appelées à favoriser le commerce extérieur dont dépendait alors l'émancipation de l'Etat et de la Nation. Les plus grandes figures des Lumières lui reconnaissent ouvertement un rôle prépondérant dans l'émancipation non seulement de l'économie mais de toute la société. Montesquieu note à propos de ce nouveau tournant du commerce extérieur que *des peuples plus raffinés [que les espagnols] trouvèrent que [les terres découvertes] étaient des objets de commerce, et c'est là-dessus qu'ils dirigèrent leurs vues.* (E. des L., XXI, 21.) Mais cette nouvelle approche n'augurait rien de bon pour l'hémorragie démographique dont l'Afrique continuait à être victime. Toutes les conditions étaient, bien au contraire, réunies pour augmenter le nombre d'esclaves déportés en Amérique. Pierre Pluchon (la R. des Escl, Hachette 1980, p. 10) note à propos de cette modernité que « *l'exploitation du monde américain sonnera le départ d'une nouvelle politique européenne de la traite des noirs qui va passer d'une phase artisanale à un niveau industriel.* Les négriers pouvaient donc continuer leur trafic sans mauvaise conscience.

En reconnaissant la relation étroite entre « *le triomphe des intérêts égoïstes des marchands* » et « *la puissance étatique* » Pierre Doyen (le Merc. Flam., 1969) fait parfaitement sienne la position de Voltaire qui voyait dans le développement du commerce la cause directe de la puissance de l'Angleterre. (*Lett. Philo.*, lettre X). Selon M. Dorigny (*At. Des 1ères col*, Autrement, 2013, Intr.), les colonies étaient appelées à *enrichir la Métropole* et à lui assurer *la suprématie sur ses rivales*. Si les investisseurs étaient donc prêts à financer le trafic des denrées et des esclaves, c'était bien pour s'enrichir et enrichir l'Etat. Des denrées comme le café, le sucre ou le cacao étaient tellement bien ancrées dans les usages que l'Europe ne pouvait plus s'en passer (Deslozières *les Eg. Du Nig.* Paris Migneret 1802, p.p. 5-6). La mise en valeur de leur culture permettait de répondre aux demandes d'un marché en pleine expansion. Mais dans cette nouvelle approche des colonies, le rôle « *des voyages en droiture* » était d'une faible importance. G. Daudin et F. Crouzet (Com. et Prosp, Paris, PUF, 2005, p. 195), soulignent que : *la traite était indispensable pour nourrir à la fois l'économie antillaise et le commerce avec celle-ci au-delà même des voyages strictement triangulaires.* Les grosses compagnies chargées de leur exploitation n'épargnaient aucun effort pour mieux fructifier leurs capitaux. Marcus Reidiker note qu'*à partir du XVIIIème siècle, le marché était entièrement contrôlé par des marchands qui disposaient d'un énorme capital et qui, le plus souvent, avaient une excellente connaissance de la traite.* (*A. Bord. Du Négr.*, Paris, Seuil, 2013). Louis-Narcisse Baudry Deslozières (*Ibid.*) note non sans regret toutes les pertes causées par l'abolitionnisme révolutionnaire : *les colonies procuraient à la mère-patrie beaucoup de richesses métalliques, et au commerce une immense richesse en circulation.* Mais le XVIIIème siècle ne doit pas sa renommée au seul développement économique. S'il résiste à l'oubli, c'est surtout pour son combat contre l'injustice et l'inégalité dont la traite des Noirs représentait la flagrante manifestation. On dira, non sans raison, que l'esclavage a été pratiqué par tous les siècles et par toutes les civilisations, mais le XVIIIème siècle européen avait l'avantage de revendiquer une liberté que les autres ne reconnaissaient pas. Deux faces contradictoires du même siècle devaient alors fatalement s'affronter : Si la philosophie s'

était dressée contre une pratique jugée contraire à ses principes, l'économie de son côté ne manquait pas d'arguments pour défendre une pratique incontournable.

Le progrès industriel était encore tâtonnant pour penser à la mécanisation des plantations et des mines. Les puissances européennes faisaient donc face à un sérieux dilemme : comment repeupler une Amérique dépeuplée par l'imprudance des Espagnols (J.-F. Melon, *Ess. Poli. sur le com.* 1736, Ch. IV) sans menacer l'équilibre démographique de la métropole ? Pour ne pas compromettre la dynamique économique saluée par Voltaire, le recours au commerce triangulaire, déjà bien ancré dans l'usage, restait efficace pour affronter la concurrence d'autres nations qui y recouraient massivement à leur tour. Mais l'intérêt commercial n'avait pas pour lui l'ensemble de la classe intellectuelle. Certains penseurs, qui n'entendaient pas sacrifier l'humanisme philosophique sur l'autel de l'enrichissement, n'avaient pas tardé à en condamner l'usage. La lutte entre les intérêts économiques et les principes philosophiques était donc partie pour durer : les deux camps n'avaient cessé, le siècle durant, d'échanger des accusations au nom de l'émancipation et du progrès. Vincent Cuillon rappelle qu'on ne pouvait condamner la traite des Noirs sans compromettre la prospérité de l'Europe : *Point de nègres, écrit-il, point de colonies, /.../ Point de colonies, point de marine, /.../ Ainsi, n'examinez pas s'il vous convient de faire la traite des nègres : bornez-vous à décider si vous pouvez vous passer de colonies et de vaisseaux de guerre. Si vous n'avez besoin ni de colonies ni de vaisseaux de guerre, les nègres sont inutiles, supprimez la traite.* (V. II, Chap. 8).

Les bateaux négriers pouvaient donc continuer, au nom de la prospérité économique, à fournir aux plantations et aux mines du nouveau monde la main-d'œuvre sans prêter l'oreille aux remous philosophiques. Mais l'affrontement entre économistes et philosophes prenait de telles ampleurs qu'on en trouve les traces dans l'interprétation de l'esclavage même. C'est au nom du bien de la Nation que J.-F. Melon déclarait que *l'esclavage n'[était] contraire ni à la Religion ni à la Morale* (Ch. V, 48) et que *L'égalité chez les hommes [était] une chimère que [pouvait] à peine enfanter une République idéale* (*Ibid.*, pp. 50-51) ; c'est au nom de l'éthique philosophique que les Encyclopédistes n'y voyaient que la conséquence directe de la violation d'une *égalité* qui n'était plus chimérique mais *naturelle*. Les voix qui commençaient à en dénoncer la barbarie étaient de plus en plus fortes. Marcus Reidiker rappelle qu'en 1740 des abolitionnistes anglais ne considéraient l'expression « *Commerce avec l'Afrique* » que comme une tournure euphémique qui cachait mal le « *commerce des esclaves* ». La puissance de l'or n'était donc pas sans limites et la liberté dans sa dimension universelle pouvait encore compter sur de fervents défenseurs. Le procès posthume tenté contre elles au début du XIX^{ème} siècle prouve que leur engagement en faveur de la liberté et de l'égalité était suffisamment puissant pour travailler les consciences et éroder le système à long terme. Même si la prospérité économique faisait partie de ses principales priorités, l'esprit philosophique n'était pas prêt à lui sacrifier ses principes. S'il faut fournir une preuve on rappellera que la condition des esclaves dans les colonies était suffisamment présente lors de l'ouverture des états généraux pour que Necker évoque : *le sort affreux de Millions d'hommes, qu'on enlève, qu'on condamne à une captivité éternelle, sous le prétexte d'augmenter nos jouissances et notre grandeur.* (Lett. Des A. des N., juillet 1789).

Sans tomber dans l'apologie excessive ni dans la condamnation immodérée, les Lumières veillent à l'observance de l'équilibre entre l'utilité économique et les objections philosophiques. La reconnaissance du potentiel économique n'empêche pas l'Abbé Raynal d'attirer l'attention sur le péril que la colonisation faisait courir aux institutions politiques et aux principes des Lumières. L'éloignement géographique et le changement du climat représentaient de sérieux risques pour *l'énergie des lois de la métropole et l'obéissance des sujets à ces lois.* (H. Ph. et Pol. Genève 1781 p. 3). Loin du milieu qui les avait vues naître, les Lumières éprouvaient de sérieuses difficultés à s'enraciner dans un environnement qui n'offrait pas que des garanties de

réussite. Une grande difficulté faisait face à l'humanisme : les Lumières ne pouvaient tolérer le bafouement de leurs principes en dehors de l'Europe sans trahir l'universalité revendiquée par Voltaire dans la *ph. de l'Hist.* (Chap. VII, 39) : *Dieu nous a donné un principe de raison universelle, comme il a donné des plumes aux oiseaux, et la fourrure aux ours.*

Le recours aux plumes et à la fourrure coupe court à toute interprétation sélective. La définition de l'homme par la raison n'est tributaire ni de la géographie ni du temps. Mais en agissant de la sorte, il compromet sérieusement un développement économique qu'il appelait pourtant de tous ses vœux. Ce paradoxe entre les deux intérêts est clairement exprimé par J.-F. Melon qui rappelle qu'en économie la vérité est tout autre : *L'Esprit philosophique d'une législation générale doit porter indistinctement sur tous les hommes; mais malgré nous, les Européens nous sont plus chers que les Africains/.../ Le législateur particulier se restreint à sa nation, dont l'avantage est de tirer des Nations voisines ses esclaves, comme elle en tire souvent des soldats et des habitants pour les colonies /.../ (Ibid. p. 57).* On ne pouvait en effet admettre l'égalité entre les hommes sans compromettre le bon fonctionnement de la machine économique. Encore une fois, Melon atteste cette relation étroite entre l'esclavage, la colonisation et la prospérité de l'Etat : *Les colonies, écrit-il, sont nécessaires à la Nation et les Esclaves nécessaires aux colonies, où leur supériorité de nombre sur les habitants serait périlleuse, si la douceur ordinaire de la police n'était accompagnée de la sévérité militaire (Ibid., p. 51-52).* Ce n'est donc pas par hasard si après la Révolution française, les tenants de l'esclavagisme avaient commencé par contester le rôle de la raison dans la définition de l'homme. On lui reprochait d'être décernée par la nature indépendamment de la couleur de la race ou de la foi. Ceux qui avaient tenté de soutenir un commerce triangulaire aux abois, n'avaient pas d'autres choix que d'accuser ouvertement les Lumières d'avoir été à l'origine d'une « *mode philanthropique* » pour mieux attaquer une pratique multiséculaire dont dépendait la progrès de la civilisation. Vincent de Cuillon invite à revisiter le même principe pour insister sur la différence : *C'est par elles [la raison et la pensée] que tous les hommes sont différents et prodigieusement différents. (Ibid, p. 25).*

L'homme n'est plus tributaire de ce don divin, mais de ses capacités de fructifier ce que Dieu lui a octroyé. La raison n'est donc admise dans la définition de l'homme que si elle est capable de « *cultiver le jardin* » et de mettre à la place d'anciennes erreurs des certitudes nouvelles. Jugée à l'once de l'efficacité, elle devenait un privilège réservé aux seules nations qui avaient su en tirer profit. Sa signification était revue à la baisse et le pronom « *Nous* » dans le passage de Voltaire renverrait aux seules nations qui avaient su profiter des vertus philosophiques. L'universalité ne dépend donc plus du seul don divin ; elle est étroitement liée à la capacité d'améliorer la société. Cette nouvelle approche, qui se vérifie exclusivement en Europe, la prédisposait à revendiquer une supériorité sur les autres. La conquête devenait alors nécessaire pour en répandre les bienfaits sur le reste du monde. L'universalisation de la civilisation, fille de la raison, s'érigait en véritable credo qui nécessitait le concours de nouveaux apôtres et du pouvoir temporel. Les sociétés à la traîne avaient payé leur retard de leur propre liberté. Comment convaincre les propriétaires des plantations et les exploitants des mines américaines que les soutes des bateaux en provenance d'Afrique étaient chargées d'hommes et de femmes doués comme eux d'une raison et qui comme eux étaient en droit de revendiquer une liberté injustement spoliée ? L'éveil de ce sentiment humanitaire était éthiquement louable mais ses conséquences économiques ne pouvaient être que désastreuses. La formidable lutte engagée au nom de la liberté contre le despotisme et l'obscurantisme achoppait ici sur un intérêt économique favorisé par les circonstances de l'époque.

Les philosophes se trouvaient alors dans une posture gênante. Par souci d'engagement, ils n'avaient jamais hésité à voler au secours de la liberté et à dénoncer le despotisme de quelque nature qu'il fût quand il se déclarait en Europe. Mais dans ce cas précis, ils ne pouvaient le faire trop ouvertement sans risquer de laisser le *jardin en friche*. Néanmoins cette

prudence ne signifie pas leur totale implication en faveur de la pratique. Peut-on voir dans les propos de Montesquieu : *Enfin la navigation d'Afrique devint nécessaire ; elle fournissait des hommes pour le travail des mines et des terres de l'Amérique*, (*Ibid*) une légitimation philosophique de l'esclavagisme ? Sans doute pas pour la simple raison qu'en recourant au passé, il évite de parler de son époque. Dans d'autres passages où il livre le fond de sa pensée sur la même question, l'atteinte à la liberté est implacablement fustigée. Le chapitre V du livre XV de *L'E. des L* en est la preuve. Renouant avec l'ironie et l'antiphrase qui avaient fait la renommée des *Lettres persanes*, le président de la Brède dresse un tableau de « *l'esclavage des Nègres* » capable de convaincre tout lecteur avisé que la conscience philosophique n'avait jamais été hypnotisée par l'appât du gain. Même Voltaire dont on soupçonne, sans preuves d'ailleurs, l'implication dans ce négoce n'hésite pas à le dénoncer avec énergie. D'ailleurs, quand les partisans de l'esclavage (V. de Cuillon, *Ex. de l'Escla*, 1802, Vol. II) décide de dénoncer les « fauteurs de troubles » dans les colonies françaises, Montesquieu occupe une place honorable sur le banc des accusés.

Quand le Congrès de Vienne avait décidé d'incriminer la pratique, les antiesclavagistes avaient réalisé à quel point la justice était difficile à faire. En effet, Contrairement à Valentin de Cuillon qui recourt à *l'E. Des L.* pour dénoncer Montesquieu, les antiesclavagistes avaient du mal à identifier la cible que la justice devait frapper. En effet, avant d'infliger des *peines infâmant*es aux *négriers* (H. Grégoire, 1822), il fallait d'abord se mettre d'accord sur l'identité du coupable. La définition proposée par l'ancien Evêque de Blois a l'avantage de souligner toute la complexité du phénomène. Pour ce digne héritier des Lumières, le phénomène était trop complexe pour être le fait d'une seule personne. *La traite des noirs* était une chaîne dont les maillons étaient suffisamment nombreux pour donner du fil à retordre à la justice la plus équitable. Le travail de cette justice commençait timidement et pour contenter l'opinion, elle avait jeté en pâture le capitaine du bateau qui assurait le transit. Or l'Abbé Grégoire rappelle que le capitaine n'était que le maillon faible qui, sans le concours de puissants complices n'aurait jamais cinglé en toute tranquillité. Pour se procurer un esclave en Afrique qu'il espérait revendre en Amérique, il avait besoin d'un vendeur et d'un acquéreur auxquels il faudrait penser infliger également une des peines infâmantes. Emporté par son élan humanitaire, Henri Grégoire ne réalisait pas où l'énumération des causes et des effets pouvait l'emmener. Si, à sa demande, il fallait traduire en justice également les armateurs, les affréteurs, les actionnaires, les commanditaires, les assureurs, les colons-planters, les gérants, les capitaines, les contre-mâtres impliqués dans cette tragédie, c'est tout le système colonial qu'il fallait traduire en justice.

Abréviations :

A. Bord. Du Négr. Reidiker, Marcus : *A bord du négrier : une histoire atlantique de la traite*. Traduit de l'Anglais par Aurélien Blanchard, Paris, 2013.

(*At. Des 1ères col*, Autrement, 2013, Intr). Marcel. Dorigny, Atlas des premières colonisations, Paris, Editions Autrement, 2013.

*C. noir. Le Code Noir. Le Code noir ou Edit du du Roy servant de règlement...*Paris, l'imprimerie royale, 1727.

Eg. Du Nig. Les Egarements du Nigrophilismes, Paris Migneret 1802.

E. des L. Esprit des Lois. In : Montesquieu, Œuvres complètes, Volume II, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade 1952.

Ess. Poli. sur le com. Jean-François Melon, *essai politique sur le commerce*, Paris, 1736.

Ex. de l'Escla, 1802 : Valentin de Cuillon, *Examen de l'esclavage en général, et particulièrement de l'esclavage des Nègres dans les colonies françaises de l'Amérique*. Paris, chez Desenne, libraire, 1802.

G. Daudin et F. Crouzet Com. et Prosp, Paris, PUF, 2005 Guillaume Daudin et François Crouzet, Commerce et prospérité : La France au XVIIIème siècle.

(Lett. des A. des N. : *Lettre de la société des amis des Noirs à Monsieur Necker avec la réponse de ce ministre, Juillet 1789*.)

Merc. Flam. : Pierre Doyen, le Mercantilisme, Paris, Flammarion, 1969.

Lett. Philo. Voltaire, Lettres philosophiques, Paris, Classiques Garnier, 1964.

H. Ph. et Pol : l'Abbé Raynal, *Histoire philosophique et politique* Genève 1781.

pb. de l'Hist. Voltaire, la Philosophie de l'Histoire par feu Mr l'Abbé Bazin, Amsterdam, Chez Changuion, 1765.

la R. des Escl. Pierre Pluchon *la Route des Esclaves*, Hachette 1980.

**UNE EXPLORATION INTERTEXTUELLE
ENTRE TISSAGE LITTÉRAIRE ET IDENTITÉ CULTURELLE
dans *Une si longue lettre* de Mariama Bâ ***

Safa Garaaouch

Sous la direction de Mme Touria Uakkas

Introduction

Une si longue lettre de Mariama Bâ émerge comme une œuvre littéraire riche et profonde, explorant des thèmes universels tels que l'amour, l'amitié, la tradition, et l'émancipation des femmes au sein d'une société africaine en mutation. Cette lettre poignante de Ramatoulaye à son amie Aïssatou devient une fenêtre sur la condition féminine dans un contexte patriarcal complexe. Dans cette analyse, nous mettrons l'accent sur l'intertextualité, soulignant la manière dont Mariama Bâ tisse des liens avec d'autres œuvres littéraires et culturelles, et explorerons la manière dont ces références contribuent à la compréhension des dynamiques sociales et culturelles dans le Sénégal postcolonial. Comment l'intertextualité enrichit-elle la narration et de quelle manière contribue-t-elle à la représentation authentique des luttes et des aspirations des femmes dans cette période de transition ? Et comment ces références intertextuelles permettent-elles de saisir la complexité de l'identité culturelle dans le Sénégal des années 1970 ?

Dans le cadre de ce roman, l'analyse littéraire accorde une grande importance à l'intertextualité en explorant les relations textuelles et l'œuvre fait partie du tissu complexe de la littérature africaine et féministe. L'auteure tisse volontairement des liens avec des thèmes littéraires et culturels préexistants, créant ainsi une riche toile de sens. L'intertextualité permet d'identifier les influences qui ont façonné le récit de Ramatoulaye, offrant une compréhension de la condition des femmes et des dynamiques sociales dans le contexte sénégalais.

Les références intertextuelles, que ce soit à travers des allusions à d'autres œuvres ou des dialogues implicites avec des traditions, enrichissent la signification du roman.

« Au sens strict, on appelle intertextualité le processus constant et peut être infini de transfert de matériaux *textuels* à l'intérieure de l'ensemble des discours. Dans cette perspective, tout texte peut se lire comme étant à la conjonction d'autres énoncés, dans des liens que la lecture et l'analyse peuvent construire ou déconstruire à l'envers » (Paul Aron, Denis-Saint Jacques et Viala, *Le Dictionnaire du Littéraire*, p.392)

La manière de Mariama Bâ s'inscrit dans un dialogue littéraire plus large, soulignant son engagement envers la représentation authentique de la vie des femmes. Ainsi, l'intertextualité dans son roman contribue non seulement à contextualiser l'œuvre au sein de la littérature africaine, mais aussi à enrichir la narration, révélant la profondeur des thèmes abordés et la manière dont ils résonnent au-delà des pages du roman.

Le roman a gagné son importance dans le contexte socioculturel du Sénégal des années postcoloniales. Publié en 1979, il évoque une époque de transition où les sociétés africaines étaient en train de retracer leurs structures traditionnelles sous l'influence croissante de la modernité. Le Sénégal, ayant obtenu son indépendance en 1960, était alors devant des changements économiques, politiques et sociaux.

Le roman explore ces transformations à travers le prisme de l'expérience féminine, offrant un aperçu perspicace de la condition des femmes dans une société patriarcale en mutation.

Ramatoulaye, la protagoniste, incarne la voix de nombreuses femmes sénégalaises de l'époque, confrontées aux défis de la polygamie, de la perte, et de l'aspiration à l'autonomie. Les références intertextuelles à la littérature et aux traditions culturelles sénégalaises enrichissent le récit, ancrant l'histoire dans un contexte plus vaste.

En outre, *Une si longue lettre* s'inscrit dans le mouvement littéraire féministe africain émergent. Mariama Bâ, représentée à partir de son roman les luttes et les triomphes des femmes et contribue ainsi à l'évolution d'une narration féministe dans le paysage littéraire africain. L'intertextualité du roman établit des ponts entre les expériences individuelles et les récits collectifs, permettant ainsi une compréhension profonde des enjeux sociétaux de l'époque. En brossant le portrait des femmes fortes qui cherchent à se libérer des contraintes culturelles, le roman offre une contribution significative à la compréhension de l'évolution sociale et culturelle du Sénégal postcolonial.

Mariama Bâ, née en 1929 et décédée en 1981, est une écrivaine sénégalaise renommée dont l'œuvre a laissé une empreinte significative dans la littérature africaine francophone. Son engagement en faveur des droits des femmes et sa capacité à explorer les complexités des relations interpersonnelles ont profondément marqué son travail, en particulier son roman le plus célèbre, *Une si longue lettre* publié en 1979.

Herzberger Fofana qui écrit « *La sénégalaise Mariama Bâ est la romancière africaine à décrire avec une telle lumière la place faite aux femmes dans sa société. D'après elle, la mission sacrée de l'écrivain est de s'attaquer aux pratiques, aux traditions et aux coutumes archaïques qui ne sont pas une partie intégrale de notre précieux héritage culturel* » (*littérature féminine francophone d'Afrique noire*)

Le contexte historique et culturel dans lequel l'auteur a vécu et écrit est crucial pour comprendre son œuvre. Elle a grandi dans une société sénégalaise en pleine transformation après l'indépendance en 1960. Les changements sociaux, économiques et politiques de cette période ont fortement influencé son regard critique sur la condition des femmes dans une société en transition. Mariama Bâ était également profondément enracinée dans la tradition et la culture sénégalaises, éléments qui transparaissent dans son écriture à travers des références culturelles et des allusions à la vie quotidienne.

"Alors notre belle famille a emporté les ballots durs et nous a mis dans une impasse totale, et nous avons besoin d'un soutien matériel", se lamente Ramatoulaye à la page 16. Enseignante de formation, Mariama Bâ a apporté une belle part à la fonction pédagogique.

Son influence de s'étend au-delà de son œuvre littéraire et elle a été une pionnière dans le domaine de l'éducation au Sénégal, occupant des postes éminents dans le système éducatif. Son expérience en tant qu'éducatrice se reflète dans ses écrits, où elle aborde des questions liées à l'éducation des femmes et à l'autonomie intellectuelle.

«*Je t'avertis déjà, je ne renonce pas à refaire ma vie [...] Le mot bonheur recouvre bien quelque chose, n'est-ce pas ? J'irai à sa recherche. Tant pis pour moi, si j'ai encore à t'écrire une si longue lettre...* Ramatoulaye»

Sur le plan littéraire, l'auteure s'inscrit dans le mouvement littéraire africain francophone qui émergeait à cette époque. Elle a contribué à la création d'un mouvement féministe qui regroupe nombreuses écrivaines en explorant les réalités et les aspirations des femmes africaines. Son impact sur la littérature africaine, en particulier celle écrite par des femmes, demeure significatif, inspirant et à suivre.

En somme, Mariama Bâ a laissé un héritage durable grâce à son engagement en faveur de l'égalité des sexes, sa contribution à la littérature africaine francophone et son rôle en tant qu'éducatrice influente. Son travail continue d'être étudié et célébré pour son exploration profonde des dynamiques sociales et des défis auxquels les femmes font face dans un contexte africain en mutation.

Le roman, comme nous l'avons signalé, s'ancre profondément dans le contexte historique et culturel particulier du Sénégal des années postcoloniales, une période marquée par d'importants bouleversements sociaux, politiques et culturels. Il offre ainsi une perspective sur la condition des femmes, les bouleversements sociaux et les aspirations individuelles dans un

Sénégal en pleine transformation après l'indépendance. La richesse de la narration réside dans la manière dont l'auteure tisse ces éléments pour créer un récit profondément enraciné dans la réalité sociale et culturelle de son époque. Ses œuvres reflètent les conditions sociales de l'Afrique en général comme par exemple la polygamie, les castes et l'exploitation des femmes.

1. Thème clé : tradition/modernité

Une si longue lettre explore divers thèmes intrinsèques et complexes, offrant une réflexion poignante sur la condition des femmes, les traditions culturelles, et les dynamiques sociales dans le contexte du Sénégal postcolonial.

Le roman tisse des références littéraires et culturelles avec la littérature africaine francophone, créant ainsi un dialogue implicite avec des écrivains et des œuvres du même contexte. De plus, l'intertextualité s'étend à la tradition orale sénégalaise, incorporant des proverbes et des récits transmis oralement, fusionnant habilement les formes narratives écrites et orales. Le dialogue intertextuel avec la littérature féministe mondiale ancre l'œuvre dans un discours global sur l'autonomisation des femmes, tandis que des parallèles avec d'autres œuvres postcoloniales élargissent la portée du roman au-delà des frontières sénégalaises.

Les références religieuses ajoutent une dimension spirituelle au récit, initiant un dialogue avec des éléments du Coran et soulignent l'importance de la foi dans les choix des personnages. Enfin, l'intertextualité s'étend à des récits de veuvage présents dans d'autres œuvres littéraires, participant ainsi à un réseau intertextuel explorant universellement la thématique du deuil et de la résilience face à la perte. Cette intertextualité complexe enrichit l'œuvre, offrant une expérience de lecture qui transcende les frontières culturelles et littéraires, tout en renforçant la réflexion sur les défis sociopolitiques de la société sénégalaise en évolution.

Le thème de la tradition versus modernité est profondément exploré dans le roman offrant une réflexion socio-politique sur les défis auxquels est confrontée la société sénégalaise en pleine évolution surtout en ce qui concerne d'une part les traditions : les attentes vis-à-vis des rôles de genre, les pratiques matrimoniales telles que la polygamie, et l'influence de la religion musulmane et d'autre part les forces modernisatrices qui ébranlent ces traditions. L'éducation des femmes, l'autonomie financière, et les aspirations individuelles deviennent des éléments clés dans la vie des personnages, témoignant d'une volonté de transcender les contraintes traditionnelles. Le personnage de Ramatoulaye, femme instruite et veuve, incarne cette tension entre tradition et modernité.

Sur le plan socio-politique, le roman reflète les changements qui se produisent dans le Sénégal postcolonial. L'indépendance du pays a ouvert la voie à des transformations sociales et politiques, mais ces changements ne sont pas toujours uniformément adoptés ou acceptés. Le roman examine les conséquences de ces évolutions sur la vie quotidienne des individus, en particulier des femmes qui cherchent à redéfinir leur place dans une société en transition.

L'auteure ne se contente pas de présenter cette tension entre tradition et modernité comme un conflit linéaire, mais plutôt comme un terrain complexe où les individus négocient leur identité, leurs aspirations et leurs responsabilités.

2. Analyse intertextuelle

L'analyse intertextuelle dans le roman de Mariama Bâ révèle comment l'auteure dialogue avec d'autres œuvres littéraires, culturelles et religieuses pour enrichir la signification de son roman. Un exemple notable d'intertextualité se trouve dans la façon dont Mariama Bâ fait référence à la littérature classique, en particulier à la tragédie grecque *Médée* d'Euripide.

« G. Genette réserve le terme d'intertextualité à la coprésence de plusieurs textes c'est à dire pour simplifier, à la présence effective d'un ou plusieurs textes. Dans un autre texte cela peut comprendre la citation qui en

est la forme la plus littérale et la plus explicite, le plagiat littéral mais non avoué, ou l'allusion moins littérale et moins explicite il faut remarquer que ces phénomènes, très fréquents, ont été exacerbés par des écrivains...
 » (Introduction à l'analyse du roman, p. 127)

Ramatoulaye, le personnage principal, fait référence à *Médée* pour exprimer son sentiment de trahison et de douleur après que son mari a pris une deuxième épouse. Médée, dans la tragédie éponyme, est une femme rejetée par Jason, son mari, qui prend une nouvelle femme. Les parallèles entre Ramatoulaye et Médée soulignent la détresse émotionnelle des femmes face à la trahison et à la polygamie. Cette référence intertextuelle enrichit la compréhension du lecteur en évoquant des émotions et des situations familières à travers des œuvres littéraires distinctes et éloignées dans le temps et l'espace.

Par cette intertextualité, l'auteure crée un dialogue entre sa propre histoire et des récits classiques, permettant aux lecteurs de percevoir la complexité de la condition féminine à travers différentes perspectives culturelles et temporelles. L'utilisation subtile de références intertextuelles renforce la profondeur du roman en élargissant son champ d'influence et en créant des liens entre les expériences des femmes à travers l'histoire et la littérature. Cela montre comment l'intertextualité, en reliant différentes œuvres, contribue à la richesse narrative et à la résonance émotionnelle du roman de Mariama Bâ.

Ce roman fait souvent référence à des œuvres littéraires, à des proverbes ou à des éléments culturels qui enrichissent le contexte du récit. Voici quelques exemples de ces références intertextuelles :

Références culturelles et religieuses : Mariama Bâ intègre des versets du Coran dans le roman, notamment pour refléter la spiritualité et les valeurs islamiques qui influencent la vie des personnages. Ces références apportent une profondeur supplémentaire aux *thèmes abordés, tels que la place des femmes dans la société, la polygamie et la manière dont la religion influence les choix des personnages.*

Références à la littérature classique : Le roman contient des références à des œuvres littéraires classiques, mettant en lumière l'éducation et la culture des personnages principaux. Par exemple, l'héroïne Ramatoulaye évoque des œuvres de la littérature française. Cela contribue à la caractérisation des personnages et à la compréhension de leur monde intellectuel.

Références à la tradition orale : Mariama Bâ intègre des proverbes et des expressions tirés de la tradition orale africaine. Ces références enrichissent le langage et la texture culturelle du roman, renforcent sa richesse. Elles peuvent également servir à transmettre des leçons de vie et à illustrer des concepts culturels spécifiques, offrant aux lecteurs une compréhension plus approfondie de la culture sénégalaise.

Références historiques et politiques : Le roman aborde également des questions politiques et historiques, notamment en faisant référence à des événements contemporains de l'époque où le roman a été écrit et qui renforcent le contexte sociopolitique du texte. Elles peuvent aider les lecteurs à situer l'histoire dans un cadre temporel spécifique et à comprendre les défis auxquels les personnages sont confrontés dans leur société.

Références féministes : *Une si longue lettre* peut être lu comme une contribution au mouvement féministe et Mariama Bâ fait référence à des idées et des concepts féministes qui étaient discutés à l'époque. En intégrant des idées et des concepts féministes, l'auteure élargit la portée de son message sur l'émancipation des femmes. Les références à des mouvements féministes ou à des œuvres influentes dans ce domaine peuvent éclairer la compréhension du lecteur sur la position de l'auteure par rapport aux questions de genre. En explorant ces différentes couches d'intertextualité, les lecteurs peuvent saisir la manière dont Mariama Bâ dialogue avec d'autres textes et traditions pour donner à son roman une profondeur et une résonance supplémentaires. Cela permet également d'apprécier la complexité de l'œuvre et les

multiples influences qui ont contribué à sa création.

La lettre de Ramatoulaye à son amie Aïssatou devient un espace intime où elle partage ses expériences, ses émotions et ses réflexions profondes. Mariama Bâ utilise habilement la structure de la lettre pour donner voix à une femme sénégalaise, permettant ainsi au lecteur d'accéder à ses pensées intimes et à son vécu. L'utilisation de références culturelles, religieuses et littéraires enrichit la signification du texte en situant l'histoire dans un contexte socioculturel plus large. L'intertextualité avec des textes religieux, des proverbes et d'autres œuvres littéraires renforce la profondeur du récit, offrant aux lecteurs une compréhension plus nuancée des défis auxquels sont confrontées les femmes dans la société sénégalaise. En analysant la manière dont ces éléments sont tissés dans la trame narrative.

Il est à signaler que la littérature africaine de la période entourant la publication d' *Une si longue lettre* de Mariama Bâ en 1979 est caractérisée par une diversité de voix et de préoccupations qui reflètent les profonds changements sociaux et politiques de l'époque postcoloniale. On peut citer *L'Enfant noir* de Camara Laye, publié en 1953, qui offre une exploration des thèmes de la tradition et de la modernité à travers l'enfance de l'auteur en Guinée, évoquant des similitudes avec les questionnements de Bâ.

De même, les œuvres d'Ahmadou Kourouma, telles que *Le Pleurer-Rire* (1964) et *Les Soleils des indépendances* (1968), critiquent de manière satirique les conséquences de la colonisation et les défis des régimes de la postindépendance en Afrique de l'Ouest. Cheikh Hamidou Kane, avec *L'Aventure ambiguë* (1972), offre une réflexion profonde sur les tensions entre la tradition et la modernité à travers le parcours éducatif d'un jeune Sénégalais en France. En envisageant ces œuvres dans le contexte d' *Une si longue lettre*, l'analyse pourrait mettre en lumière des thèmes récurrents tels que l'identité, la résilience et les réponses à la colonisation, tout en offrant une compréhension plus approfondie des diverses voix de la littérature africaine de cette période.

Conclusion

Les principales conclusions peuvent être tirées des thèmes universels abordés, des techniques littéraires utilisées et du développement des personnages. L'œuvre explore avec subtilité la condition des femmes dans la société sénégalaise postcoloniale, mettant en lumière les défis de la polygamie, de la perte d'un conjoint et des attentes sociales liées à la féminité. Les techniques littéraires, telles que la lettre épistolaire, les flashbacks et les symboles, enrichissent le texte, offrant une immersion profonde dans les émotions et les réflexions des personnages.

Le voile, par exemple, devient un puissant symbole de la féminité, du deuil et de la résilience. En ce qui concerne les conclusions sur les personnages, Ramatoulaye, en particulier, se distingue par son développement complexe, dévoilant une force intérieure face à l'adversité. Les amitiés, notamment celle avec Aïssatou, ajoutent des couches de compréhension aux thèmes de l'autonomie féminine et de la solidarité. En résumé, *Une si longue lettre* offre une exploration profonde et nuancée de la vie des femmes sénégalaises, utilisant des techniques littéraires et des personnages bien développés pour souligner des thèmes universels tels que la féminité, le deuil et la résilience dans un contexte culturel spécifique.

L'analyse intertextuelle émerge comme un outil incontournable pour dévoiler la profondeur du roman de Mariama Bâ. En explorant les références culturelles et religieuses intégrées dans le tissu narratif, cette approche permet de saisir la complexité du contexte social sénégalais et d'appréhender les motivations des personnages à un niveau plus profond. Les références littéraires, qu'elles soient puisées dans la littérature africaine francophone ou mondiale, éclairent la construction narrative et les thèmes abordés par Bâ. L'analyse intertextuelle révèle également la forte présence de la tradition orale, avec des proverbes et des expressions qui ajoutent une dimension culturelle et symbolique à l'œuvre.

En décodant les références féministes, l'analyse intertextuelle met en lumière la contribution singulière de Mariama Bâ au mouvement féministe africain. Enfin, en explorant les échos possibles avec d'autres œuvres littéraires, cette approche situe *Une si longue lettre* dans un dialogue plus vaste, offrant une perspective enrichissante sur la contribution de Bâ à la littérature africaine et mondiale. Ainsi, l'analyse intertextuelle se révèle être un instrument essentiel pour explorer la profondeur et la richesse de ce roman, dévoilant les multiples couches d'influences, de références et de significations qui enrichissent l'œuvre de Mariama Bâ.

Références

* Mariama Bâ, *Une si longue lettre*, Dakar, Nouvelles Editions Africaines, 1979.

Arndt, Susan, *Perspectives sur le féminisme africain : définir et classer les Littératures féministes africaines*, New Jersey : Africa World, 2002.

Beauvoir, Simone de, *La Femme rompue*, Paris, Gallimard, 1968. Repris Avec Monologue et L'Âge de discrétion, coll. « Folio », 1972.

Le Coran

Genette Gérard, *Palimpsestes : la littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.

Gingioux, Anne Claire, *Initiation à l'intertextualité*, Paris, Ellipses, 2005.

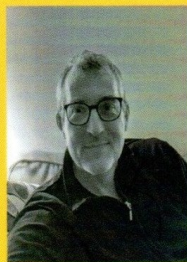
Herzberger-Fofana , Pierrette, *Littérature féminine francophone d'Afrique Noire ; suivi d'un dictionnaire des romancières*, Paris ; Montréal ; Torino etc, Harmattan, 2000.

Touré Dia, Alioune *Succès littéraire de Mariama Bâ pour son livre Une si Longue lettre*, Amina 84 , novembre 1979.

<http://bv.allaprof.qc.ca./f1056.aspx> consulté le 28/05/2022

Vincent Pithon

Des champs d'agonie



Originaire de l'Anjou, il s'est installé dans le sud de la France depuis une dizaine d'années. Il vit au milieu des vignes, entre mer et montagne. Sa formation initiale de géographe l'a rendu encore plus sensible à la nature et au monde qui l'entoure. Il aime marcher pour penser. Ses écrits sur son blog ou sur les réseaux sociaux sont toujours sensibles et empreints de poésie.



BoDTM
BOOKS on DEMAND

Dossier 3

ENCORE LE TIRAILLEUR « SÉNÉGALAIS »

DES CHAMPS D'AGONIE (1) : genèse (BOD, Paris, 2021)

Vincent Pithon (écrivain, Montpellier)

Depuis longtemps déjà je m'interroge sur la détresse de ceux qui tentent de rejoindre clandestinement et à tout prix l'Europe. Beaucoup d'entre eux viennent du continent africain. Beaucoup d'entre eux viennent d'anciennes colonies. Leurs ancêtres ont été enrôlés, arrachés à leur famille, pour garnir en troupes fraîches les lignes de front de la Première Guerre mondiale et libérer « *la patrie* ». Leurs ancêtres ont perdu la vie loin de chez eux, quelque part, dans le grand est de la France. Ils ont découvert le froid, la faim et l'horreur des tranchées et des combats atroces et inhumains. Ils ont laissé leur sang sur une terre qui leur était inconnue. Ceux qui ont survécu à cet enfer, blessé, brisé et marqué à jamais sont retournés dans leur village. Quelques-uns sont restés en France. Ils ont tous été « *oubliés* » par l'administration française. Combien d'entre eux se sont fait enregistrer par l'administration coloniale après la guerre et sont repartis chez eux sans rien ? Combien d'entre eux ont vécu avec l'amertume et le dégoût d'avoir été abandonné ?

Aujourd'hui, leurs descendants tentent l'aventure de l'Europe. Ils le font de manière clandestine, car l'Europe ne veut pas d'eux. La France, si pressée d'en faire des soldats quand elle en avait besoin, rejette à présent à la mer les enfants de ceux qui sont venus se faire tuer durant la « *Grande Guerre* ». Si les plaines et les champs de Champagne sont devenus des champs d'agonie, c'est maintenant la mer Méditerranée ou les déserts africains qui se muent en champs d'agonie. Longtemps j'ai muri l'idée d'une histoire de voyage entre l'Afrique et l'Europe. L'actualité dramatique des efforts désespérés des migrants qui embarquent sur des esquifs de fortune me touche et m'indigne. J'ai consulté les témoignages glaçants de ceux qui tentent leur chance et jouent leur avenir en donnant le peu d'argent qui leur reste à des passeurs sans scrupules. Je suis effrayé de voir l'Europe et la France fermer ses frontières sur ceux-là.

Pour briser ce mur qui se dresse entre le vieux continent et l'Afrique, je souhaite, avec l'histoire de Mahdi montrer, modestement et sans arrière-pensée que l'on peut voyager clandestinement pour plein de raison. Celle d'un jeune homme qui remonte la piste de son aïeul, venu combattre pour défendre une terre loin de chez lui, me semble importante et salutaire. Un acte de bravoure désintéressé d'un garçon à la recherche de son passé. Un périple incertain entre mémoire et présent.

Quand les archives militaires ont été ouvertes et disponibles en ligne, je suis parti à la recherche des traces de mes propres ancêtres morts sur le trait de front. En parcourant les matricules, les noms et les prénoms, je me suis arrêté sur les identités et les origines des soldats. À la lecture froide et administrative des prénoms et des lieux de naissance des tirailleurs, j'ai imaginé cette histoire entre le Sénégal et la France. Je ne veux pas que la tragédie des jeunes combattants recrutés dans les anciennes colonies pour se battre et mourir sur le sol de France soit oubliée avec la disparition des derniers tirailleurs. Toute l'horreur de cette guerre se trouve dans le trou d'obus au milieu duquel va se rencontrer Michel, instituteur natif de Tours et René-Jean originaire de Saint-Louis au Sénégal. René-Jean sauvera la vie de Michel puis rentrera chez lui les yeux mouillés de lutte et d'effroi. Avant de revenir au Sénégal, il cherchera en vain à retrouver Michel. Il ne parlera jamais de cette guerre. Mahdi, son destin en main partira vers la France pour suivre les traces de son ancêtre afin de comprendre d'où il vient.

DES CHAMPS D'AGONIE (2) *

Henri Copin

(Université permanente, Nantes, France)

Il est remarquable que le souvenir des Tirailleurs de l'Empire continue de briller comme braise toujours palpitante parmi les Champs d'agonie de la mémoire, plus d'un siècle après la fin de la Grande Guerre, qui les vit arriver d'Asie ou d'Afrique pour apporter leur secours à la Mère Patrie de France, au péril de leur vie...

Tirailleurs, mémoire(s)

Au péril aussi de leur oubli, ou de l'ingratitude, parfois, en réponse au recrutement sans ménagement qui fut leur souvent imposé... On sait la diversité extrême des situations que vécurent les Tirailleurs Annamites ou Sénégalais – termes génériques qui englobaient indifféremment Tonkinois, Cochinchinois, Cambodgiens, Peuls, Wolofs, Mandingues, Diolas et la liste n'est pas exhaustive... Diversité des lieux et modes de recrutement, des rapports aux recruteurs, des épopées sur les champs de bataille, des destins de chacun, des retours aussi, avec médailles et pensions (plutôt maigres), blessures, souvenirs, statut social nouveau...

Ce n'est pas mon propos de rappeler les données sociologiques, historiques, chiffrées et documentées concernant ces Tirailleurs. L'Historien en a la charge. Mon propos est plutôt de noter quelques jalons qui marquent la pérennité d'une mémoire, et donc d'un hommage que certains écrivains surent manifester, avec la diversité de leur imaginaire, de leur émotion, de leur écriture. Je rappelle juste quelques noms dont il a été question dans ces Cahiers : Lucie Coustonier, les frères Tharaud et André Demaison, Raymond Escholier, Huynh Tinh Bao Hoa... Et plus près de nous, David Diop avec *Frères d'âme*, et Vincent Pithon avec son complexe et généreux parcours *Des Champs d'Agonie*, (BoD BooksOnDemand édition).

Histoire, littérature

L'apport particulier de la littérature à l'Histoire est de se situer dans le champ non du document mais de l'esthétique, non du vrai mais du vraisemblable, non du vérifié mais de l'imaginaire, cette autre forme du réel. C'est la rencontre en littérature entre des éléments avérés, des bases factuelles, et la sensibilité individuelle de l'écrivain, qui croise ensuite celle du lecteur dans son immense diversité. C'est donc un carrefour, c'est à dire un lieu de rencontres. Et pour ces raisons chaque apport littéraire dans le domaine historique peut livrer sa pierre, aussi discutable qu'indispensable, et précieuse.

Vincent Pithon, géographe de formation, devenu informaticien, n'est jamais allé à Saint-Louis du Sénégal. Il a connu la Grande Guerre par l'intermédiaire du père du mari d'une tante (vous me suivez ?) chez qui il allait parfois passer des vacances, enfant. Ce père était une « gueule cassée », victime du gaz moutarde. « Il ne disait rien mais il me faisait peur et ça m'a marqué » m'a confié Vincent. Il a par la suite consulté les fiches militaires de ses ancêtres, puis les listes de soldats, « manuscrites et froides », derrière lesquelles il imaginait l'horreur de cette guerre. Et un jour, il a voulu croiser ces données avec « l'actualité dramatique des traversées périlleuses des migrants ».

Notons bien : l'auteur connaît la Grande Guerre par le truchement d'un ancien plutôt taiseux, puis par des listes « froides », il connaît l'Afrique par celui d'une « actualité dramatique ». Et donc, place à l'imaginaire !

Toile d'araignée

Des champs d'agonie peut alors déployer son récit comme une vaste toile d'araignée, parcourue par les « aventuriers » partis d'Afrique pour atteindre l'Europe. Tendus entre le passé (1917) et le présent, ses fils narratifs jouent aussi dans l'espace, reliant l'Afrique et l'Europe, l'eau de la mer à Saint-Louis et celle de la Loire vers Tours, René-Jean le tirailleur sénégalais (et pêcheur) et Michel le fantassin blessé qu'il sauve de la mort alors qu'ils sont enfouis dans la boue au Chemin des Dames. La toile, c'est celles pistes qui sillonnent les enfers du Sahara où sont postés détrousseurs et tortionnaires, charognards à l'affût des misérables qui risquent le tout pour le tout pour rejoindre l'Europe. C'est celle des courants marins accompagnant ou contrecarrant les projets de ceux qui affrontent la mer sur des boudins gonflables. Celle des routes et chemins que croisent le destin de chaque « aventurier » - terme choisi par l'auteur, et autrement plus riche que le déshumanisé *migrants* – avec toutes sortes de gens, malveillants, ou appliqués à accomplir leur tâche, ou bienveillants et généreux comme des anges sauveteurs.

Cette toile est surtout tissée de toutes les composantes de l'espoir et du désespoir. Chaque bref chapitre annonce un lieu – Chemin des Dames, Saint-Louis, Paris, Bamako, Tours... - , parfois un personnage – Ousmane, Alain -, et toujours une date, allant de 1917 à 2020. Et par-dessus cet invraisemblable lacis tracé dans le temps et l'espace, voici une boussole ! Celle que Mahdi, descendant de René-Jean, a retrouvée, jadis donnée par Michel, presque cent ans plus tôt, et qu'il veut rendre à la famille de l'ami de son ancêtre... C'est pour ce geste d'honneur que lui Mahdi est parti vers le Nord.

Boussole et dignité

Invraisemblable, n'est-ce pas, ce jeune Sénégalais, tendu vers l'Europe, pour un noble motif mémoriel, tandis que ses compagnons, Alioune, Ousmane, périssent, dans la mer, ou à Calais, sans pouvoir atteindre leur plus prosaïque Eldorado rêvé ? Oui, totalement invraisemblable !

Mais c'est justement là la force principale du récit imaginé par Vincent Pithon, qui illustre la puissance de l'imaginaire ! A l'encontre des représentations admises, elle oblige à voir différemment une autre réalité. En traçant un lien entre le tirailleur venu combattre en 1917 et les « aventuriers » affrontant les périls en 2020, elle ouvre une perspective nouvelle qui inscrit le souvenir des tirailleurs et les migrations sub-sahariennes dans une même Histoire globale.

Il est un second point fort dans ce livre. Il donne un nom, un corps, une identité, une dignité, bref une humanité, à ces humains habituellement anonymés dans l'appellation neutralisante de « migrants », qui cache en fait indifférence et méfiance... Soudain, les voici des êtres humains, complexes, non réductibles à une étiquette. Ils intègrent le grand récit des diasporas qui souligne toujours cette véritable renaissance au moment où ils sont accueillis par d'autres humains qui les reconnaissent comme tels (La romancière d'origine vietnamienne Kim Thuy, partie en bateau à 10 ans avec sa famille, atterrit en Malaisie, puis est dirigée vers le Québec. Elle raconte le choc pour des gens sales, épuisés et anxieux, d'être étreints par les bras d'inconnus qui leur disent la bienvenue).

Le roman sait parfois remplir une fonction qui est celle de dévoiler le réel. C'est ce qui se passe ici, dans ce récit étalé sur un siècle jalonné de tant de champs et de chants d'agonie. Il fait entendre la musique d'un chant d'honneur, ouvert sur un champ d'humanité, conduisant ainsi le lecteur à revoir autrement l'invisible relation entre le tirailleur d'hier et l'« aventurier » d'aujourd'hui.

Pour *les Etudes*, Juin 2023

* Vincent Pithon, *Des champs d'agonie*, BOD, Paris, 2021

LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS
DANS "GENS DE GUERRE AU MAROC" D'ÉMILE NOLLY

(Autrement Mêmes, Paris, Harmattan, 2018)

Gérard Chalaye (Azrou, Maroc)

La sortie du film *Tirailleurs* (2022, Mathieu Vadepied - Omar Sy), concernant la participation des Tirailleurs dits *sénégalais* à la "Grande Guerre", ayant alimenté une discussion, sous forme de prises de positions historiques contradictoires, est désormais un peu oubliée. Pourtant dans la tradition de nos *Etudes*, nous ajoutons ici un second volet à notre débat du numéro 4, *Autour du tirailleur dit "sénégalais"*, ayant distribué une parole à *partager* ou *départager*, avec Henri Copin, Jean-François Launay et JP. Péroncel-Hugoz.

Pour verser une pièce supplémentaire au dossier, nous voulons commenter ici objectivement la vision du capitaine et écrivain Emile-Joseph Détanger (dit Emile Nolly 1880-1914) dans son roman-récit semi-autobiographique *"Gens de guerre au Maroc"* (1912). Nous verrons qu'elle rejoint, ou plutôt anticipe (chronologiquement), les différents thèmes ayant été abordés. Cette *vision* précède de deux années le grand enrôlement des *troupes noires* à l'occasion de la Première Guerre mondiale. Le contexte est aussi un peu différent puisqu'aux côtés des Français, ce n'est pas ici l'Armée allemande qu'elles affrontent, mais les tribus berbères marocaines soulevées contre Moulay Hafid, et qu'elles ont pour mission de "protéger".

En effet en tant que membres de l'Armée française de l'empire, ces tirailleurs participèrent en 1911, à ce que l'on a nommé *la marche sur Fès* (pour "dégager" le sultan Moulay Hafid, menacé de succomber à l'encerclement des tribus berbères), ce qui a abouti à la signature du *Traité dit de Protectorat* (1912). Rappelons que ce sont pourtant ces mêmes régiments africains qui en 1914, permettront au futur Maréchal Lyautey, de tenir le front berbère dégarni de ses soldats "métropolitains". Malgré son léger décalage de situation, le rapprochement se justifie.

*En 1911, Sur les quais de Casablanca, les troupes africaines débarquent donc. Voici les Noirs ! (GGM, 6)** s'exclame alors un public casablançais encore peu accoutumé à leur présence massive (cf. n° 4 précédent *Des inconnus chez moi* de Lucie Cousturier) : *Ils sont une quarantaine dans chaque embarcation, accroupis sur les planches de la cale, serrés les uns contre les autres comme des moutons dans un parc, muets, bouleversés par ce voyage qu'ils viennent d'accomplir à travers la mer infinie, par cette foule qui les dévisage, par ces remparts où les trous d'obus alternent avec des réclames aux lettres géantes (GGM, 6).*

Le témoignage se veut donc empathique, insistant sur les souffrances d'une traversée et d'un exil qui pourraient (de très loin) évoquer celles du fond de cales des bateaux négrier de la traite triangulaire. Mais ce n'est certainement pas dans l'esprit de l'auteur, celui-ci évoquant plutôt le bombardement récent du général Drude de 1908 (*trous d'obus*) et l'expansion économique fulgurante de la cité de Casablanca (*réclames*). Il énumère en fait l'origine géographique si diverse de ces "*Sénégalais*" dont on ignore le mode de recrutement - *Au hasard* écrit-il : *Il y en a de très grands, très minces, plus cuivrés que noirs, d'autres de taille moyenne, la peau presque bleue comme le plumage du corbeau, d'autres, le plus grand nombre, hauts et larges avec des carrures puissantes d'athlètes, des Bambaras, il y a des Haoussas, des Peuhls, des Ouolofs, des Soussous : toutes les races de l'Afrique, cet inépuisable réservoir de guerriers... – De beaux gaillards tout de même ! – De superbes soldats ! (GGM, 6).* Le tout de même ! Se veut bien sûr laudatif.

De bons guerriers

Ces soldats sont ici quelques centaines de noirs que l'on a recrutés au hasard dans toute l'étendue de l'Afrique française ; [...] Toutes les races ont envoyé des représentants. [...] mais qui enrégimentés,

amalgamés, encadrés, constituent cette personnalité si marquée, très spéciale ; la troupe sénégalaise, la troupe noire. Ils ont fait, ils font colonne depuis des mois.... J'ai marché, je marche encore avec eux (GGM, 111). Certes du portrait physique au portrait moral, de *la troupe noire*, la personnalité africaine est réduite à sa dimension guerrière - *les gens de la nation bambara s'engagent au service de la France, des gentilshommes de guerre, bons soldats aimant leur métier* -, mais pouvait-il en être autrement de la part d'un officier français en 1911 ? Ce sont bien sûr des valeurs militaires (communes avec les engagés français "métropolitains" ?). En tout cas, valeur et esprit guerriers revendiqués, dont JP. Péroncel-Hugoz a bien pu nous faire mesurer la respectable profondeur (cf. numéro 4 infra).

La question serait donc tranchée : *Les noirs sont d'excellents guerriers*. Ils révèrent les valeurs de la guerre. Qualités que les berbérophiles attribuaient également à la même époque, à leurs adversaires *chleubs zaiïans* ! Cela *leur inspire aussi l'opinion très louable que le métier des armes est le plus beau de tous les métiers, que le Sénégalais est un soldat d'élite et que pour conserver ce renom d'antique valeur, il convient de servir loyalement avec zèle, avec dignité, d'avoir le cœur et les allures propres à un soldat d'élite. Vraiment à l'exercice, à la manœuvre, en marche, au feu, ils ont l'air d'accomplir quelque rite sacré, de célébrer un culte bizarre (GGM, 111).*

De là à en déduire qu'ils ne constitueraient que de la *chair à canon*, il y a un pas qu'il ne faudrait pas franchir, tant l'écrivain, certes militaire lui-même, leur attribue de qualités de courage chevaleresque : *Je les ai vus au combat, et plus spécialement des Bambaras et des Toucouleurs, observer une attitude de gentilshommes, bombant la poitrine, cambrant l'échine, raillant comme des enfants toujours, de leurs prunelles rieuses et de leur gesticulation sobre, le danger, la mort... Tels sont les Sénégalais. Tels ils se sont montrés au Maroc avec leurs vices et leurs vertus, forçant l'admiration et l'estime universelles (GGM, 111) attesté-t-il.*

C'est d'ailleurs dans cette optique belliqueuse de la guerre coloniale africaine, et c'est à cette mesure, que ces tirailleurs sont le plus personnalisés, le plus individualisés, j'allais dire le plus "*humanisés*", et qu'il faut bien entendu, juger de leurs fidélités hiérarchiques et de leurs qualités humaines exemplaires, nonobstant le *frémissement des dogues, les pattes tendues ou la tristesse animale*, puisqu' *ils sourient largement... aux officiers d'infanterie coloniale surtout qu'ils distinguent à l'ancre de leurs casques. Parmi ceux-là, certains reconnaissent d'anciens chefs qui les menèrent au Tchad ou dans l'Ouad-daï. [...] – Mon lieut'nant, moi connais toi. Moi y en a Moussa Kamara. – Mon cap'taine, c'est moi, caporal Bakary Sangaré. Bonjour mon capitaine. – Bonjour vieux forban ! (GGM, 6).*

De grands enfants

Car la cause est entendue, pour René Nolly, le Noir est un *grand enfant*. En effet

Ce sont de grands enfants. Il n'y a pas lieu de rechercher à leurs qualités non plus qu'à leurs défauts, à leurs fautes non plus qu'à leurs actions d'éclat, d'autre explication que celle-ci : ce sont de grands enfants. [...] Infantines les histoires interminables que débite sous la tente le soir, le conteur de l'escouade. [...] Ce sont bien des enfants étourdis, rêveurs et naïfs qui s'appliquent de leur mieux... Puérils sont leurs jeux, leurs danses, leurs chants (GGM, 111).

C'est l'opinion générale à l'époque de la création en France (dès 1915) de la publicité *Ya bon Banania* ! Ayant bercé les petits déjeuners de notre enfance. Le tirailleur est enfantin mais... sympathique ! Puisque pout être justes, rappelons aussi qu'à cette époque (1910), tous les pays européens et mondiaux partageaient une vision fantasmagique bien plus cruelle, et que l'Etat-major américain ne comprenait pas comment Français (et Françaises ! (cf. n° 4 précédent *Des inconnus chez moi* de Lucie Cousturier) communiquaient directement avec ses soldats noirs ! René Nolly éprouve le besoin de faire justice de leur prétendue cruauté, au Maroc, même à Meknès ! : *Quant à la cruauté des soldats noirs, encore une légende qui agonise quoi qu'on fasse pour la ranimer. Faut-il rappeler que le Sénégalais n'achève pas les blessés ? Faut-il – ah ! Vraiment, ceci est énorme – faut-il jurer qu'il ne dévore pas les cadavres de ses ennemis ? [...] – Est-il vrai qu'à Meknès vos tirailleurs ont mangé*

des petits garçons ? Les bras m'en tombèrent (GGM, 111).

Dans cette optique, n'oublions d'ailleurs pas pour faire bonne mesure, que les Africains subsahariens, femmes et hommes, y ont été considérés comme des *esclaves (souvent domestiques)*, et que quels pouvaient être alors leurs propres sentiments ? Ceux de leurs compagnons conscrits arabes ? De leurs ennemis berbères ? : *Descendants d'une race tyrannisée, terrorisée depuis des siècles par l'Arabe oseront-ils combattre à visage découvert le marocain dominateur et marchand d'esclaves ? [...] Ni le froid ni la nostalgie ne les ont empêchés de remplir exactement la tâche ... Depuis des siècles, leurs ancêtres ont visité le Maroc... Les Majestés chérifiennes se sont depuis des siècles, entourées de mercenaires nègres (GGM, 111).* La réponse de Nolly (et des tirailleurs) sur ce point ne semble pas manquer d'un humour partagé mais respectueux, tant *les Sénégalais ont prouvé que le Marocain ne leur en imposait pas : ils reconnaissent sa valeur guerrière, sa merveilleuse adresse au tir, son entrain et la rapidité de ses évolutions ; cela fait, ils canardent avec un flegme absolu cet adversaire estimé. [...](GGM, 111).*

Enfantins sont donc les tirailleurs ! *Puériles leurs querelles, les injures dont ils se bombardent avant d'en venir aux mains... [...]. Le Sénégalais est un enfant brutal, bruyant... Mais s'il a de l'enfance, tous les travers et toutes les faiblesses, il en a aussi les qualités. Il est d'une candeur désarmante... Il retrouve dans les profondeurs de son être, son âme d'esclave ou de fils d'esclave pour attirer sur sa tête, les éloges ou simplement les regards de ces idoles (GGM, 111).*

Un paternalisme admiratif

D'autant plus que Nolly (en plus de *Banania*) aggrave encore son cas avec son *incipit* de description évoquant une "*animalisation*" des personnes (on a tellement cité les *zoos humains* des années 1930 !) : *L'on distingue les faces noires où brillent les dents blanches, les tignasses crépues, les pattes robustes qui rajustent les chéchias lie-de-vin (GGM, 6).* D'autant plus que cette métaphore se retrouve "filée" en alignant "la facétie de pitres" *qui brusquement convulsent leurs mufles camards, retroussent leurs babines et découvrent l'étincelante rangée de leurs redoutables crocs (GGM, 111).* *Animalisation* donc, semblant d'ailleurs moins le fait de l'auteur, que des préjugés de l'époque, de l'état des esprits, qu'il traduit sans les reprendre à son compte, autrement que comme un lieu hélas commun.

Quelle serait donc alors l'originalité sur ce sujet des *Tirailleurs*, de ce capitaine écrivain, mort comme Charles Péguy ou Alain Fournier, deux ans après, aux premiers combats de 1914 ? Sinon de sa part, le besoin et la nécessité, éprouvées de défendre systématiquement ses hommes vis-à-vis de ses collègues officiers, au nom de la fameuse "*différence*" ! Etant donné qu'*on peut ne rien comprendre à l'âme des Noirs et comme la logique du caractère français nous défend d'aimer ce que nous ne comprenons pas, on peut n'éprouver à l'égard des Noirs aucune sympathie. J'ai connu des officiers qui pour cette raison d'inintelligence fatale, témoignaient aux malheureux Sénégalais, une aversion évidente, trop évidente (CGM, 111).*... Attitude rarement partagée à l'époque, comme nous le rappelait récemment Jean-François Launay (cf. numéro 4 infra).

Paternalisme ? Certes. Mais d'époque, si par manque de profondeur historique, nous ne voulons pas commettre d'anachronisme. Selon les engagements idéologiques actuels ou passés, entre *la Force noire* de Mangin, le pacifisme d'un Jaurès ou d'un Romain Rolland, un anticolonialisme encore bien balbutiant avant la Grande Guerre, il sera loisible à chacun de juger historiquement, ce paradoxal cas de figure très daté, (trop ?) patriotique, *oxymorique*, diront certains : *Dans le grand frisson de colère et d'orgueil qui parcourt toutes les tribus de l'innombrable islam, le Sénégalais, fétichiste, Français aujourd'hui sans restriction, demeure impassible. Nos ennemis arabes même, si la tentation les saisit de trahir la foi jurée, devront passer sur les corps des noirs très fidèles. Sous d'autres cieux, ils combattraient et mourront avec joie, ces Noirs si jamais il le faut pour maintenir très grande la patrie (GGM, 111).*

Au total, un *paternalisme empathique et admiratif*...

SOUVENIRS DU TONKIN

27 août 1886 – 15 février 1909

Texte Inédit

Présentation de Henri Copin
 avec la collaboration de Dominique Jung et Roger Little

Jusqu'ici inédits, ces *Souvenirs du Tonkin 1886-1909*, en sommeil dans les archives d'Émile Bonnetain, agent des services civils de l'Indochine, offrent un panorama remarquable de cette région sous protectorat français.

Les scènes de la vie quotidienne : marché, croyances, enseignement... alternent avec de solides analyses des structures du pays, du rôle des mandarins, de la persistance du sentiment national. L'auteur livre une réflexion critique sur le système colonial et sur son fonctionnement durant la période d'organisation qui suit celle de la conquête.

« Mais il faudrait aussi soigneusement se garder de parler d'un idéal ou d'un critérium de civilisation lorsque nous nous trouvons en face d'un peuple qui possède lui-même une culture appréciable, laquelle, pour si figée qu'elle puisse nous apparaître, n'en demeure pas moins à ses yeux supérieure à celle qu'on voudrait lui imposer a priori. »

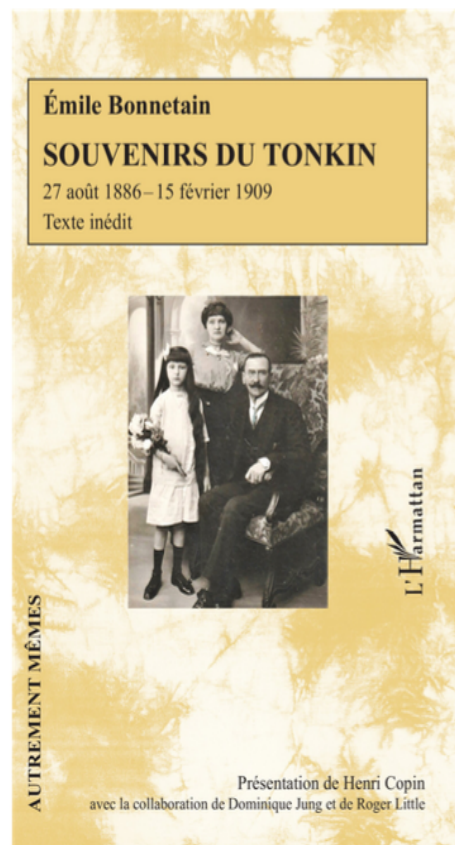
Émile Bonnetain, *Souvenirs du Tonkin*

À propos des auteurs :

Henri Copin, agrégé de lettres modernes, docteur en littérature comparée, s'intéresse à la représentation littéraire de l'Asie (pays de l'ex-Indochine) et de l'Afrique, en période coloniale et post-coloniale, à l'altérité, aux figures de l'Autre et de l'Ailleurs.

Dominique Jung, arrière-petite-fille d'Émile Bonnetain, livre le texte à la publication dont elle suit de près les différentes étapes.

Roger Little est directeur de la collection « Autrement Mêmes ».



En librairie le 4 janvier 2024

314 pages - 27€

Broché - Format : 13,5 x 21,5 cm

EAN13 : 9782336428697

Collection Autrement Mêmes

Éditions

2023

- ABUMALLOUH** Ihab, *Postures postcoloniales*, Harmattan
AID Ali, *Appelés et guerre d'Algérie à l'écran*, coll. Champs visuels, Harmattan
ALLAOUI Hanifa, *L'œuvre romanesque d'Albert Memmi*, coll. Autour des écrivains maghrébins, Harmattan
ALLIOUI Youcef, *Les fondateurs de l'Algérie indépendante*, coll. Présence berbère, Harmattan
BENZINE Rachid, *Le Silence des pères*, Seuil
BOLTANSKI Christophe, *King Kasai*, coll. Ma nuit au musée, Stock
BOURDET Martine, *Résistances africaines à la domination néocoloniale*, Editions du croquant
BRASSART Laurent, *L'empire colonial français en Afrique*, Bréal
BRUSLE Jacques, *Koléa*, coll. Graveurs de mémoire, Harmattan
BUTTOUD Gérard, *Alger sous les bombes de Louis XIV*, Harmattan
CHAILLOU-ATROUS Virginie, et Françoise Le Jeune, *L'Engagement dans les colonies européennes*, Presses universitaires de Rennes
CLAVE Yannick, Gérald Attali, et Stève Bessac-Vaure, *L'empire colonial français en Afrique*, Ellipses
COGNEAU Denis, *Un empire bon marché*, Seuil
CURTAZ Fred, *Le premier empire au Portugal*, Harmattan
DE BELLESCIZE Ramu, *La déchirure*, Baland
DJEDI Youcef, *Max Weber et l'islam*, Harmattan
HOWLETT-MARTIN Patrick, *Spoliations coloniales et impériales*, coll. International, Harmattan
HUMBERT Jean-Charles, *L'Occupation d'In-Salah en 1900*, Harmattan
JABER Abdelhak et Gérard Chalaye (dir.), *Aspects des littératures coloniales et postcoloniales maghrébines (féminité, gastronomie, écriture...)*, Laboratoire TCL, El Jadida
LEFKI-GUIDDIR Souria, *Carbet de guerre d'un civil (Algérie 1955-1962)*, coll. Historiques, Harmattan
LEWIS Nicholas, Laura Nsengigumva, Joëlle Sambi Nzeba, et Anne Wetsi Mporina, *Traces et tensions en terrain colonial*, Shed Publishing
MORLAT Morlat, *L'Indigène et le citoyen*, Indes savantes
RUSCIO Alain, *Marseille, la Provence et l'Indochine*, Indes savantes
SMYRNELIS Marie-Carmen, *Traversées méditerranéennes*, Classiques Garnier
SAVOY Bénédicte, *La longue bataille de l'Afrique pour son art*, Seuil
SORIA Ralph, *Razzia sur El Djezaïr*, Harmattan
TILLIER Bertrand, *Mon père appelé en Algérie*, Creaphis
VAN DEN ABEEL Eric, *Ekoki ! Ca suffit !, la colonisation belge au Congo, Walden et Whitman*
VOLLIN Serge, *Filles des Aurès*, Jourdan Eds
YACINE Jean-Luc, *Aux sources du racisme antimaghrébin*, Harmattan

2022

- AKBAL** Mehenni, *Archives algériennes de la France coloniale*, Coll. Historiques, Harmattan
ALIX Florian, *L'Essai postcolonial, poétique de l'entreglose*, coll. Lettres du sud, Karthala
AUBRY Patrick et Bernard-Alex Gauzère, *La France et ses médecins en Extrême-Orient du 16^e au milieu du 20^e siècle*, Harmattan
BEHICHE Mouloud, *Harkis et Pieds-noirs face aux préjugés*, Harmattan
BLACHKANE Abdoulay, *Les Pratiques administratives coloniales*, L'Harmattan
BLANC Guillaume, *L'Invention du colonialisme vert*, Champs/ essais

- BLANC** Guillaume, *Décolonisations*, Histoire poche
- BLANCHARD** Pascal, Nicolas Bancel, Sandrine Lemaire et Dominic Thomas, *Histoire globale de la France coloniale*, Philippe Rey
- BRAUNSTEIN** Jean-François, *La religion woke*, Grasset,
- BUTTOUD** Gérard, *L'Expédition d'Alger revisitée*, Coll. Historiques, Harmattan
- CADEAU** Ivan, *Dien Bien Phu*, Tallandier
- CHENEY** Paul, *Une plantation coloniale à Saint-Domingue au 18^e siècle*, Fayard
- Collectif**, *60 ans des indépendances*, L'Harmattan
- DEMOUGIN** Laure, *L'Empire de la presse*, Une étude de la presse coloniale entre 1830 et 1880, Configurations littéraires, Presses universitaires de Strasbourg
- ESSADEK** Marouane, *Découvrir Fanon*, Sociales/ La dispute
- HANSEN** Peo et Stefan Jonssa, *Eurafrique, aux origines coloniales de l'union européenne*, *La découverte*
- HEINIGER** Sébastien, *Décolonisation, fédéralisme et poésie chez Léopold Sédar Senghor*, Classiques Garnier
- ISSAAD** Mokdad, *Genèse d'un Etat-nation : l'Algérie*, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, Harmattan
- JOYAUX** François, *Nouvelle histoire de l'Indochine française*, Perrin
- KAMENOFF** Lydia et Hortense de Villaine (dir.), *L'Empire centre et périphéries*, Harmattan
- KHADRA** Yasmina, *Les Vertueux*, Mialet Barrault, 2022
- KHODJA** Farah, *Récits d'Algérie*, Faces cachées
- LACROIX** Annick, *Un Service pour quel public ? Postes et télécommunications dans l'Algérie colonisée (1830-1939)*, coll. Histoire, Presses universitaires de Rennes
- MERANI** Hacène, *Le Mouvement syndical algérien durant l'époque coloniale*, coll. Histoire et perspectives méditerranéennes, Harmattan
- MESSAHEL** Michel, *Itinéraire d'un Harki, mon père*, Harmattan
- MOREAU** de Bellaing Louis, *Les Apatriés*, coll. Sociétés et cultures, Harmattan
- OTHAM** Farhat, *Francophonie : hymne ou requiem ?*, Harmattan
- RAHAL** Malika, *Algérie 1962*, Une histoire populaire, La Découverte
- REDOUANE** Najib, *Albert Memmi, voix franco-tunisienne universelle I et II*, Harmattan
- RUSCIO** Alain (dir.), *Encyclopédie de la colonisation IV*, Indes Savantes
- SACRISTE** Fabien, *Les Camps de regroupement en Algérie, une histoire des déplacements forcés (1954-1962)*, Les Presses de Sciences Po
- SLIMANI** Leila, *Regardez-nous danser*, Gallimard
- SURUN** Isabelle, *L'Empire colonial français en Afrique*, Atlande Eds
- TAHI** Driss, *Du Haut du balcon*, Les Infréquentables
- TASSADIT** Yacine, *Pierre Bourdieu en Algérie (1956-1961)*, Editions du Croquant
- TODD** David, *Un empire de velours*, La Découverte
- TUCK** Eve, et K. Wayne Yang, *La décolonisation n'est pas une métaphore*, Rot-Bo-Krik

2021

- MBOUGAR SARR** Mohamed, *La plus secrète histoire des hommes*, (Jimsaan—) Philippe Rey
- MBOUGAR SARR** Mohamed, *De purs hommes*, le Livre de poche
- MEMMI** Albert, *Mon Retour à Tipasa*, PIM n°14, ASPAME/El Kalima éditions
- MUDIMBE** Valentin Yves, *L'invention de l'Afrique, gnose, philosophie et ordre de la connaissance*, traduction Laurent Vannini de *The Invention of Africa* (1988), Présence africaine
- RUSCIO** Alain (dir.), *Regards français sur l'islam*, Editions du croquant
- SOUBIGOU** Gilbert, *Les Aventuriers-rois*, Harmattan

Autrement Mêmes

Paris, L'Harmattan

TITRES RÉCENTS**2023**

ANTHOLOGIE, *Crimes et châtements dans l'aire atlantique*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-033789-5

ANTHOLOGIE, *Juan de Pareja, esclave, peintre et personnage littéraire*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-035206-5

BONNETAIN Emile, *Souvenirs du Tonkin*, Présentation de Henri Copin, ISBN 4/1/24

CYRAL Henry, *Les Mystères coloniaux : l'étoile des savanes*, Présentation de Jean-Dominique Pénel et Roger Little, ISBN 978-2-14-035122-8

DREVET Camille, *Les Annamites chez eux*, Présentation de Emmanuelle Radar, ISBN 978-2-336-42283-1

EYMA Xavier, *Le Gaoulé*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-336-41653-3

GAUTREZ Victor, *L'Octavonne*, Présentation de Philippe Dubois et Roger Little, ISBN 978-2-336-42638-5

HEARN Lofcadio, *Fantaisies créoles*, Présentation de Marie Gallagher, ISBN 978-2-14-049279-2

MARAN René, *Journalisme 1 et 2*, Présentation de Laure Demougin, ISBN 978-2-336-41606-9

SAUNIERE Paul, *Les chevaliers du saphir 1 et 2*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-049994-4

TEMOINS oculaires, *L'Eruption de la Montagne pelée*, Présentation de Henriette Levillain, ISBN 978-2-336-41742-4

2022

ANTHOLOGIE, *Le Débat des années 1940 sur l'abolition de l'esclavage*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-029574-4

ANTHOLOGIE, *Toussaint Louverture et après*, Présentation de Grégory Pierrot, ISBN 978-2-14-029571-3

BERNARD Laure, *Les Deux frères*, conte créole, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-028159-4

BIONDI Carminella, *Colonies, traite et esclavage des Noirs dans la Presse à la veille de la révolution, T 1 : Colonies*, ISBN 978-2-343-25682-5

BIONDI Carminella, *Colonies, traite et esclavage des Noirs dans la Presse à la veille de la révolution, T 2 : Traite et esclavages des noirs*, ISBN 978-2-343-25683-2

BIONDI Carminella, *Colonies, traite et esclavage des Noirs dans la Presse à la veille de la révolution, T 3 : Répertoire*, ISBN 978-2-343-25684-9

BONNEVILLE René, *Le Fruit défendu*, mœurs créoles, Présentation de Jacqueline Conti, ISBN 978-2-14-029253-8

ESCOUSSE Victor, *Farruc Le Maure*, Présentation de Olivier Bara, ISBN 978-2-343-25580-4

EULOGE René, *Les Portes du ciel*, Souvenirs du Grand Atlas, Présentation de Gérard Chalaye, ISBN 978-2-14-031086-7

EYMA Xavier, *Jules Chabot de Bouin et Louis de Maynard, Pionniers et aventuriers à la Martinique*, Présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-25435-7

LARA Sully (sous le pseudo de Justine Cotto), *Mœurs créoles*, Présentation de Timothée Valentin, ISBN 978-2-343-25322-0

RATTAZZI Marie (née Bonaparte Wyse), *L'Aventurière des colonies*, Présentation de Barbara Cooper, ISBN 978-2-14-026331-6

SEJOUR Victor, et Jules Brésil, *Le martyr du cœur*, drame en 5 actes en prose, Présentation Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-14-031445-2

VASTEY, Baron de, *Le Système colonial dévoilé*, Présentation de Michèle U. Kenfack, ISBN 978-2-14-027958-4

VERNEUIL V., *Mes Aventures au Sénégal*, Souvenirs de voyage, Présentation de Daniel Mignot, ISBN 978-2-14-027358-2

VIGNE D'OCTON Paul, *La Gloire du sabre, pourfendre les abus coloniaux*; Présentation de Roger Little, ISBN 978-2-14-029664-2

2021

ANONYME, *Pic Jacob : esquisses martiniquaises*, transcription du manuscrit d'un roman inédit, présentation de Florence Fix, ISBN 978-2-343-24723-6

ANONYME, *Voyage de France à Saint-Domingue : transcription d'un manuscrit inédit*, présentation de David Geggus, ISBN 978-2-343-22254-7

ANTHOLOGIE, *Nouvelles antillaises du XIXe siècle*, Tome III, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-24300-9

BONJEAN François, *Reine Iza amoureuse, roman marocain*, présentation de Gérard Chalaye, ISBN 978-2-343-22777-1

DUDON Augustine, *La Nouvelle Ourika ou Les Avantages de l'éducation*, suivi de Adèle J. Ballent et Joseph Quantin, *La Nègresse*, présentation de Marie-Bénédicte Diethelm, ISBN 978-2-343-24578-2

GARAND Charles, *Georges le mulâtre*, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-24814-1

JANVIER Louis, *Une chercheuse*, présentation de Lorelle Semley, ISBN 978-2-343-22616-3

LETELLIER Mme, puis Victor Chapus, *Deux récits guadeloupéens de 1833, Mœurs coloniales, Esquisses*, suivi de *La Falaise blanche*, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-22836-5

PERRENOT Louise, *Le Collier chou : impressions d'un séjour*, présentation de Loïc Céry, ISBN 978-2-343-24299-6

PYAT Félix et Eugène Sue, *Mathilde, drame*, suivi de sa parodie par Gabriel et Masson, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-23839-5

RADET et Barré, *La Nègresse ou le Pouvoir de la reconnaissance*, présentation de Sylvie Chalaye, ISBN 978-2-343-24648-2

WALDOR Mélanie, *Clara et autres textes*, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-22332-2

2020

ANTHOLOGIE, *Nouvelles antillaises du XIXe siècle*, 2 tomes, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-20491-8 et ISBN 978-2-343-20491-8

ANTHOLOGIE, *Esclaves marrons à Bourbon, une anthologie littéraire (1831-1848)*, présentation de Pratima Prasad, ISBN 978-2-343-19419-6

AUTEURS variés, *Echos de Saint-Domingue*, tome I, présentation de Grégory Pierrot, ISBN 978-2-343-20238-9

AUTEURS variés, *Echos de Saint-Domingue*, tome II, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-20239-6

DEMOLIERE et Chardon, *Lébao ou Le Nègre, drame (1835, 1850)*, présentation de Barbara T. Cooper, ISBN 978-2-343-21308-8

EULOGE René, *Les Derniers fils de l'ombre : nouvelles berbères du Haut Atlas*, présentation de Gérard Chalaye, ISBN 978-2-343-21470-0